ENLEVÉ LE 15 NOVEMBRE

LE MÉDECIN DE TIZI-OUZOU LIBÉRÉ

page 3

LA PROBLÉMATIQUE DE L'ÉMIGRATION PLOMBE LES

Le difficile compromis entre Alger et Paris

page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 1437 Mardi 6 décembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

DEPUIS LA MISE EN SERVICE DE LA LIGNE 1

Un million de voyageurs transportés par le métro d'Alger

Page 6

ENCOURAGÉS PAR LA DÉFERLANTE VERTE AU MAGHREB

LES ISLAMISTES recommencent à rêver d'élections

Sans préjuger sur le destin de la démocratie tunisienne encore balbutiante, les nouvelles qui parviennent de ce pays sont plutôt mitigées. D'un côté, on enregistre la naissance de la Confédération générale tunisienne du travail (CGTT) une centrale syndicale de gauche, qui avait été interdite sous Ben Ali, et de l'autre, des affrontements entre islamistes et laïques autour du port du voile à l'université. Ce qui est sûr, c'est que jamais le contexte international n'a autant souri qu'aujourd'hui aux islamistes.

Lire en page 3

CAISSE NATIONALE DE LA MUTUALITÉ AGRICOLE

Nouvelle assurance contre la perte de rendement

page 6

ALORS QU'EL ASSAD IGNORE L'ULTIMATUM

La Ligue arabe temporise pour appliquer les sanctions

page 4

Repères

335 km de lignes électriques, destinées au développement de l'irrigation agricole dans la wilaya de Khenchela se réalisent un "*rythme accéléré*", indique la Direction des services agricoles.

14,4 milliards DA ont été consacrés à la réalisation de deux projets de nouvelles routes dans la wilaya de Tindouf, indique la Direction locale des travaux publics.

24 cas nouveaux cas de sida (syndrome de l'immunodéficience acquise) ont été enregistrés depuis janvier 2011 dans la wilaya de Annaba, a indiqué l'association "Anis".

La solution de Louh contre le chômage

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh, a mis l'accent, samedi à Adrar, sur la nécessaire application du plan national de lutte contre le chômage et de promotion de l'emploi.
"Il appartient de travailler selon le plan national de lutte contre le chômage et de promotion de l'emploi, élaboré par les pouvoirs publics en juin 2008, car il offre une vision globale sur les voies à même de lutter contre le chômage", a expliqué le ministre lors d'une séance de travail avec les responsables et cadres locaux du secteur de l'emploi, dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya.
" La lutte contre le chômage nécessite un traitement global, loin des analyses superficielles", a indiqué M. Louh, ajoutant que le plan national "implique tous les dispositifs liés à la lutte contre le chômage, tels que les mécanismes de montage de PME par le biais de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) ou de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC)".
Ce plan de lutte contre le chômage a en outre permis, outre la création d'emplois, a-t-il dit, "l'ancrage chez les jeunes de l'esprit entrepreneurial".
Il a, dans ce contexte, invité les responsables locaux du secteur de l'emploi à úuvrer pour le rapprochement des dispositifs de l'emploi, préconisés par l'Etat, aux différentes régions du pays, notamment celles frontalières et enclavées.

La prise en charge des cancéreux fait encore parler d'elle

Les participants aux 2es journées auréssiennes de médecine, ouvertes samedi à l'université Hadj-Lakhdar de Batna, ont souhaité une "meilleure organisation de la prise en charge des cancéreux en Algérie". Intervenant au cours de cette rencontre de deux jours sur le thème ''Le cancer en Algérie, situation et perspectives", le Pr Mohamed Afiane, spécialiste en radiothérapie au centre anti-cancer Pierre et Marie Curie d'Alger, a plaidé pour "un guichet unique" pour les malades. "L'organisation du traitement doit tenir compte des spécificités de chaque cas pour une meilleure qualité de la prise en charge", a estimé ce praticien, relevant que tout malade doit avoir un "dossier médical unique afin de garantir une conduite correcte du traitement depuis le diagnostic du mal". De son côté, le professeur Yazid Belkacemi de l'hôpital Henri-Mondor de Paris a insisté sur l'importance de la formation continue des médecins traitant les cancers, notamment en ce qui concerne la radiothérapie qui, selon lui, constitue une arme à double tranchant qu'il faut savoir utiliser à bon escient. Le professeur Kamel Bouzid, oncologue au centre Pierre et Marie Curie, a indiqué qu'il est "prioritaire de réunir le plus rapidement possible les moyens nécessaires pour la prise en charge des cancéreux qui doivent bénéficier d'une assurance sociale remboursant les frais réels des analyses et du traitement".

Des députés algériens en Autriche

Le Parlement algérien sera représenté aux travaux de la 8e session de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (UPM) (ex-Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne) prévus les 5 et 6 décembre à Vienne (Autriche) par le vice-président de la commission de l'énergie, de l'environnement et de l'eau au Conseil de la nation, Mohamed Bessaieh, a indiqué un communiqué du Conseil.
Les participants débattront lors de cette réunion de plusieurs thèmes relatifs notamment à "La situation en Méditerranée" et aux "Potentialités de la biomasse dans les pays méditerranéens".
Une visite de la station d'incinération des déchets pour la production d'énergie à Vienne ainsi que de certains projets dans la capitale autrichienne figure au programme de cette rencontre, ajoute le communiqué.

Dixit

Abdelhalim Benatallah :

"A partir de janvier prochain, dix groupes de travail vont ainsi poursuivre leur réflexion ou entamer des réflexions nouvelles, sur des sujets tels que les jeunes, les personnes âgées et les retraitées, les difficultés sociales de la communauté, en plus du groupe de travail chargé de l'aspect culturel."

Coca-Cola fait marche arrière

Pour Noël, la marque Coca-Cola avait décidé de lancer sur le marché une nouvelle canette, blanche et ornée d'ours polaires, qui ne devait rester en rayon que le temps des fêtes. Ce nouveau design hivernal n'était pas seulement un moyen pour la marque se fondre parmi les ornementations des fêtes. En effet, comme le rapporte Slate, il s'inscrivait dans le cadre d'un partenariat entre Coca-Cola et World Wildlife Fund, visant à sensibiliser les consommateurs au sort des ours polaires, animaux menacés et déjà en voie d'extinction.
Au mois d'octobre, l'entreprise avait annoncé que seraient mises sur le marché environ 1,4 milliard de ces canettes blanches. Puis elle a déclaré récemment, qu'elle mettrait en fait 2 milliards de canettes au design spécialement conçu pour la période des fêtes, mais cette production se composera à la fois de canettes blanches et de canettes rouges. De nombreux facteurs ont motivé ce choix que le Wall Street journal rapporte : "*Certains consommateurs se sont plaints qu'on pouvait la confondre avec les canettes argentées de Coca Light, [...] d'autres avaient l'impression que le Coca classique avait un goût différent dans des canettes blanches et [...] d'autres encore affirmaient que toucher à la canette rouge frôlait le sacrilège*". Sûrement ces impressions sont-elles davantage psychologiques que réelles.
Certains considèrent que cette atteinte portée à l'image de la marque mythique est intolérable.

Une imprimante au cœur de l'actualité

Les studios Berg viennent de mettre au point un accessoire indispensable aux geeks les plus sollicités par leur vie numérique. Little Printer est une imprimante de très petite taille et en forme de cube qui fonctionne de pair avec une application pour smartphones, iOS ou Android. Cette dernière récupère des informations de sources diverses grâce à des partenariats avec différents moteurs de contenus, indique Übergizmo.
Sur une feuille de papier, ressemblant à un ticket de caisse miniature, vous trouverez les dernières actualités (le quotidien The Guardian pour le moment), les réseaux sociaux avec Foursquare, d'autres informations dénichées sur Google et même tous les jours une grille de Sudoku. Le complément, ou remplaçant, idéal au traditionnel journal.
Little Printer est entièrement sans-fil et se connecte immédiatement au réseau WiFi de votre domicile. Une seule prise d'alimentation est apparente. Ensuite, reste simplement à télécharger l'application sur le store de votre mobile ou tablette. Les prix du papier, des cartouches et même de l'appareil sont encore inconnus. Mais on sait que Little Printer arrivera en boutique dès l'année prochaine.

ENCOURAGÉS PAR LA DÉFERLANTE VERTE AU MAGHREB

Les islamistes recommencent à rêver d'élections

Sans préjuger sur le destin de la démocratie tunisienne encore balbutiante, les nouvelles qui parviennent de ce pays sont plutôt mitigées. D'un côté, on enregistre la naissance de la Confédération générale tunisienne du travail (CGTT) une centrale syndicale de gauche, qui avait été interdite sous Ben Ali, et de l'autre, des affrontements entre islamistes et laïques autour du port du voile à l'université.

PAR LARBI GRAÏNE

Abdallah Djaballah. Bouguerra Soltani

Ce qui est sûr, c'est que jamais le contexte international n'a autant souri qu'aujourd'hui aux islamistes. Partout la déferlante verte donne le tournis aux laïcs ainsi qu'aux pouvoirs en place. Dans le sillage de la Tunisie, le Maroc, et l'Egypte, les islamistes algériens recommencent à espérer. Mais voilà à la différence de ces pays où les islamistes avaient toujours maintenu une certaine distance à l'égard de leurs gouvernements respectifs en s'avisant de ne pas trop se mêler à la gestion des affaires publiques, chez nous désormais, une partie de ce courant politique fait partie intégrante du système depuis plus de 10 ans. Forcément leur crédibilité ne peut être mise sur le même pied d'égalité que leurs homologues tunisiens ou marocains, qui ont su réaliser un parcours vierge de toute compromission. On peut expliquer du reste les velléités d'émancipation, (ô combien tardives) par rapport à la coalition présidentielle du Mouvement de la société pour la Paix (MSP) que préside Bouguerra Soltani, par cette recherche désespérée d'une virginité politique d'un parti qui a d'islamiste que le nom.

Abdallah Djaballah qui s'estime être logé à meilleure enseigne vient du reste de rejeter l'offre d'union que lui a faite Bouguerra Soltani. Adoptant un air hautain, le fondateur du Front pour la justice et le développement (FJD), en attente d'agrément, a répliqué par un « *je ne suis pas intéressé* » qui renseigne assez sur les ambitions d'un Djaballah qui s'estime le mieux placé pour fédérer les forces islamistes déçues par les formations politiques censées répercuter en haut lieu leurs préoccupations. Soltani qui voit le sol se dérober à ses pieds commence déjà à paniquer car il se susurre que son rival, Djaballah, lui a déjà pris nombre des cadres de son parti.

Devançant tout le monde Soltani veut réparer au plus vite les erreurs ou bien dénoncer tout ce qu'il n'avait pu faire par le passé. A Bordj Bou-Arréridj, il appelle à un *« front national contre la fraude électorale »* comme si, révolution tunisienne oblige, il pensait qu'il n'a jamais été aussi près du but et que le compagnonnage avec le pouvoir, est devenu de plus en plus pesant. On en arrive donc à ce paradoxe qui fait de la scène politique algérienne, un champ de compétition très attractif pour les islamistes, mais morose pour les démocrates qui continuent, le moins que l'on puisse dire, de se murer dans un désœuvrement préoccupant.

L. G.

ENLEVÉ LE 15 NOVEMBRE DERNIER

Le médecin de Tizi-Ouzou libéré

PAR LOUNES BOUGACI

Hier au village, tous les proches et amis de Abdennacer Djelal, cardiologue, affichaient leur soulagement. Ils ne pouvaient pas en être autrement puisque le cardiologue qui exerce dans son cabinet privé dans la ville de Tizi-Ouzou avait été libéré la veille, c'est-à-dire dans la nuit de dimanche à lundi en début de soirée. C'est en traversant une route montagneuse, étroite et sinueuse que nous parvenons au domicile familial de Abdennacer Djelal, situé dans un endroit féérique. Hier, à notre arrivée à la mi-journée, il y avait des dizaines de personnes dans la cour de la maison venus s'enquérir de l'état de santé du médecin spécialiste très connu dans la région de Tizi-Ouzou.

« *Ils ne m'ont demandé de l'argent* », a affirmé le Dr Djelal aux journalistes présents sur place. Après plus de vingt jours de captivité, le médecin se portait plutôt bien, quelques heures après sa libération, près du même endroit où il fut kidnappé à Tala Bounane, à peine à quelques centaines de mètres de son domicile au village Ighil Bouzrou dans la commune d'Ath Aïssi. Contrairement aux autres citoyens enlevés dans la wilaya de Tizi-Ouzou, le médecin s'est confié aux journalistes très à l'aise. Il a d'abord abordé les conditions de sa détention qui étaient selon lui, parfaites. Il a indiqué qu'il n'a été à aucun moment brutalisé. Il a confirmé, devant les journalistes, que les auteurs de son enlèvement sont des terroristes islamistes qui se sont présentés en tant que tels et aussi d'après leur comportement puisqu'ils priaient beaucoup et lisaient continuellement le Coran. Mais le docteur Djelal a nié toutefois avoir versé une rançon pour sa libération. Il a également réfuté les informations rapportées par la presse aux premiers jours de l'enlèvement, à savoir qu'il aurait été enlevé dans le but de soigner un proche de l'émir Droukdel ou d'un quelconque autre terroriste qui serait important, tel que cela a été rapporté par certain journaux. En revanche, le médecin a laissé comprendre qu'il aurait été chargé d'une mission. Laquelle ? Il a répondu que ce sont les services de sécurité qui auront l'information en premier.

D'ailleurs, Abdennacer Djelal, aux environs de treize heures hier, est allé faire sa déposition au niveau de la brigade de gendarmerie d'Irdjen, d'où dépend territorialement le village Ighil Bouzrou. Revenant sur les conditions de sa détention, le médecin n'a pas pu révéler le lieu où il est resté en détention sous la garde de ses ravisseurs, puisqu'il explique qu'à chaque déplacement, il avait les yeux bandés. Ce n'est qu'une fois relâché près d'Ighil Bouzrou que le bandeau lui avait été enlevé.

Hier, les visiteurs n'arrêtaient pas d'affluer au domicile de Djelal Abdennacer où régnait une grande sérénité. Les citoyens aussi arrivaient des quatre coins de la wilaya de Tizi-Ouzou et d'ailleurs pour partager ce moment de joie et de soulagement. Depuis l'enlèvement de Abdenacer Djelal, le 15 novembre dernier dans un faux barrage, les citoyens et les proches de la famille du médecin n'ont pas failli à leur devoir en se présentant régulièrement pour épauler la famille dans l'affliction et l'aider à traverser ces moments difficiles. Hier, Ighil Bouzrou et Tizi-Ouzou ont accueilli la bonne nouvelle avec beaucoup de bonheur et de soulagement.

L. B.

SOUS LA PLUME

Islamisme rampant...

PAR SORAYA HAKIM

La percée de l'islamisme, qu'on se le dise, venant d'Egypte à la faveur des révolutions se démontre chaque jour un peu plus. La Tunisie a ouvert le bal avec la victoire du parti islamo-conservateur Ennahda de Ghannouchi. Ce dernier est aujourd'hui au centre du pouvoir tunisien. Il va devoir, tant bien que mal, partager le pouvoir avec une troïka tendance gauche toutes voiles dehors. Et c'est là le hic, car déjà les frictions éclatent entre partisans de la laïcité et la mouvance islamiste. Entre un Président de gauche et un Premier ministre islamiste, le jeu en vaut la chandelle. Ce sera ensuite au tour des Marocains qui ont également donné la préférence à un parti i islamiste, Justice et développement, arrivé en tête des élections dont le chef, Abdelilah Kirane, dont on pense qu'il est modéré, a été nommé Premier ministre par le roi Mohamed VI. En Egypte la tendance islamiste se confirme avec les Salafistes qui risquent de détrôner les Frères musulmans. La présence d'un courant salafiste fort suscite des interrogations et surtout beaucoup d'appréhensions. La Révolution a eu lieu contre l'injustice et la dictature, pour la liberté, la dignité, l'emploi pour tous, l'éradication du déséquilibre régional. Mais les Salafistes n'ont pas intégré dans leur programme des réponses à toutes ces revendications formulées des jours durant sur la place Tahrir. Ce que l'on peut craindre, c'est que la lutte contre l'injustice risque de déraper et partir en guerre contre les «mécréants». L'instauration obligatoire du port du voile , l'interdiction de la mixité dans les lieux publics, avancées insidieuses nous renseignent sur les velléités pernicieuses des radicaux. En Algérie la conjoncture régionale donne des ailes au MSP qui se démarque aujourd'hui de l'Alliance présidentielle en se projetant dans 2014. La montée de l'islamisme dans les pays voisins donne également des idées aux partis en attente d'autorisation en Algérie dont le projet de loi de création sera débattu incessamment. Les ex-militants du FIS dissous ne feront pas de retour sur la scène politique, parole de scout du ministre de l'Intérieur, Daho Ould Kablia, ce qui n'est pas du goût de certains députés. Les échéances de 2012 confirmeront ou infirmeront, ce sera selon !

> « *La montée de l'islamisme dans les pays voisins donne des idées aux partis en attente d'autorisation en Algérie et dont le projet de loi de création sera débattu incessamment.* »

S.H.

MIDI LIBRE
N° 1437 | Mardi 6 décembre 2011

LA PROBLÉMATIQUE DE L'ÉMIGRATION PLOMBE LES RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES

Le difficile compromis entre Alger et Paris

La visite éclair effectuée par le ministre français de l'Intérieur n'aura pas été suffisante pour solder les « questions complexes » entre Alger et Paris. Le controversé dossier de l'émigration reste en suspens en attendant la prochaine réunion dans le cadre des négociations sur l'accord de 1968.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Daho Ould Kablia

Claude Guéant.

N'empêche, l'Algérie et la France sont déterminées à donner *« l'élan nécessaire »* à la relance de leurs relations bilatérales, a affirmé le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales. « *Nous sommes déterminés, conformément au souhait exprimé par les présidents algérien et français, à donner l'élan nécessaire à la relance de nos relations dans tous les domaines, sachant que les relations entre les départements de l'Intérieur des deux pays concernent des problèmes extrêmement complexes* », a déclaré Daho Ould Kablia, lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue français, Claude Guéant. Ces problèmes complexes sont relatifs aux dossiers de « la sécurité, la circulation des personnes, l'installation des personnes et leur séjour », a-t-il dit. Ould Kablia a indiqué, dans ce cadre, que vu le temps limité de la réunion, la visite de Guéant ne durant qu'un jour, il a été décidé de laisser le soin à leurs collaborateurs de continuer le travail. « *Nous avons convenu que nos collaborateurs poursuivent les discussions de manière plus poussée, aussi bien en France qu'en Algérie, dans les prochaines semaines* », a-t-il précisé. De son côté, le ministre français de l'Intérieur a estimé, à propos du traité d'amitié qui devait être signé entre les deux pays en 2006, que l'« *amitié se trouve non pas dans les traités mais dans l'action* ». « *Je pense, que c'est dans l'action que nous souhaitons, l'un et l'autre, trouver les confirmations de cette amitié si vivante entre les deux peuples* », a-t-il soutenu. Claude Guéant a rappelé, dans ce sens, que les présidents Abdelaziz Bouteflika et Nicolas Sarkozy avaient décidé que le partenariat entre les deux pays devait être un partenariat d'« exception », soulignant, à cet effet, la possibilité de fixer un « certain nombre d'objectifs supplémentaires » à la coopération. « *Nous pouvons améliorer encore cette coopération. Une rencontre tel que celle que nous venons d'avoir permet aussi davantage de compréhension entre les gouvernements et, par conséquent, entre les deux pays* », a-t-il relevé. Par ailleurs, Guéant a tenu à saluer les « *initiatives nombreuses prise sous l'égide du président Bouteflika* » pour renforcer l'exercice de la démocratie en Algérie. *« J'ai été très impressionné par la description que m'a faite Ould Kablia de tous les textes qui ont été soit déjà adoptés, soit présentés au Parlement, afin de donner un supplément de démocratie à l'Algérie. C'est profondément encourageant* », a-t-il affirmé.

Circulation des personnes : prochaine réunion algéro-française

Le ministre français de l'Intérieur, Claude Guéant, a annoncé la tenue, dans de « très brèves échéances » la deuxième réunion portant étude, entre l'Algérie et la France, du dossier de la circulation des personnes. « *Une réunion est programmée à très brève échéance pour discuter sur le dossier de la circulation des personnes. La première réunion a eu lieu, il y a moins d'un an, lorsque j'étais secrétaire général de la République française lors des conversations avec le Président Abdelaziz Bouteflika mais également avec le Premier ministre* », a déclaré Claude Guéant. Le ministre français s'exprimait lors d'une conférence de presse organisée conjointement avec le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia. Le ministre français qui répondait à une question concernant le blocage de l'accord de 1968 relatif à la circulation des personnes, a précisé que les négociations « *avancent dans un excellent élan* ». Il a ajouté que malgré les accords signés de l'Union européenne, comme le pacte de 2008 portant maîtrise de l'immigration, il reste, néanmoins, a-t-il reconnu, de la place pour « *des négociations bilatérales et notamment pour des accords tellement spécifiques tels ceux qui nous unissent à l'Algérie* ».

Le rôle de la Grande mosquée de Paris

L'Algérie souhaite que la Grande mosquée de Paris, sous tutelle algérienne, continue de jouer son rôle historique de lieu de rayonnement religieux, moral et culturel en faveur, prioritairement, des Algériens, a déclaré dimanche à Alger le ministre de l'Intérieur et des Collectivité locales, Daho Ould Kablia. « *Il faudrait permettre à la mosquée de Paris de continuer à jouer son rôle historique de lieu de rayonnement religieux et également de rayonnement moral et culturel et cela en faveur prioritairement des Algérien*s », a indiqué Ould Kablia lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue français, Claude Guéant, à l'issue de leurs entretiens. De son côté, Claude Guéant a affirmé que la Grande mosquée de Paris a une place « toute particulière dans l'Islam de France », ajoutant que « *son autorité morale a un rayonnement considérable et le recteur de la mosquée a une place à part dans l'organisation de l'islam en France* ».

M. C.

LA DIPLOMATIE ALGÉRIENNE FACE AUX MUTATIONS SUR LES SCÈNES ARABE ET RÉGIONALE

Medelci auditionné par le Conseil de la Nation

PAR SADEK BELHOCINE

Le premier passage à l'oral, dimanche, du ministre des Affaires Etrangères devant le Conseil de la Nation s'est plutôt bien passé. Le chef de la diplomatie algérienne est venu justifier devant les parlementaires de la chambre haute du Parlement « *les positions responsables* » adoptées par l'Algérie vis-à-vis des mutations en cours sur les scènes arabe et régionale. Selon le communiqué de la commission des Affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté algérienne à l'étranger du Conseil de la nation, le chef de la diplomatie algérienne a présenté un exposé exhaustif sur la diplomatie algérienne qui dira-t-il « *émane des principes qui la régissent depuis des décennies, à savoir le soutien aux causes justes, la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et le respect des choix et de la volonté des peuples de décider de leur propre avenir* ». Le ministre des Affaires étrangères n'a pas eu fort à faire pour convaincre les sénateurs que les relations au niveau du Maghreb vont connaître des changements.

Selon lui, les développements enregistrés ces dernières années « *ouvrent la voie à un nouveau départ de l'action maghrébine dans sa plus large conception* » après que les conditions économiques et politiques « *qui constituaient, par le passé, une entrave au niveau des régimes à toute impulsion de l'Union du Maghreb arabe vers un avenir prometteur* », sont en voie de dissipation. Réagissant aux allégations selon lesquelles la position algérienne officielle serait restée à l'écart des évènements concernant les derniers développements enregistrés en Tunisie, en Libye, en Egypte et en Syrie, le ministre a réfuté « *les allégations selon lesquelles la position algérienne officielle serait restée à l'écart des évènements* », soutenant que les positions algériennes, « *parfaitement cohérentes* », étaient inspirées du gradualisme « *au service des intérêts suprêmes* ».

Concernant les relations algéro-libyennes, le chef de la diplomatie confirme la prochaine visite en Algérie de responsables libyens de haut niveau. Selon lui l'évolution de la coopération entre les deux pays tend « *dans le sens de l'édification de relations fraternelles à même de répondre aux aspirations de nos peuples à la faveur d'une compréhension positive de nos positions* », soulignant « *l'impératif d'appréhender avec objectivité et réalisme les issues les plus indiquées pour le règlement des crises de manière à préserver les intérêts des peuples. C'est là la position qu'adopte l'Algérie* », a conclu Mourad Medelci.

S. B.

ALORS QU'EL ASSAD IGNORE L'ULTIMATUM

La Ligue arabe temporise pour appliquer les sanctions

Dans le même cadre et dans une déclaration à la presse à l'issue de son audition par la commission des Affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté algérienne à l'étranger du Conseil de la Nation, Mourad Medelci a appelé à « *la nécessité de redoubler d'efforts en faveur d'une complémentarité entre diplomatie classique et diplomatie parlementaire pour faire entendre la voix de l'Algérie par le Gouvernement et par la société civile, à sa tête le Parlement algérien* ».

Il estime que la diplomatie parlementaire est désormais « *un pôle important* » de la diplomatie globale. Evoquant la crise syrienne, le chef de la diplomatie réaffirme que la position arabe concernant la Syrie est désormais « *très claire* » et repose sur deux principaux axes, à savoir l'impératif d'aboutir à un règlement de cette crise au niveau arabe et la nécessité pour la Ligue arabe d'œuvrer en faveur des intérêts de la Syrie et des Syriens. Il presse les « *frères en Syrie à signer le protocole de la mission d'observateurs arabes à Damas* », relevant que « *ces derniers avaient demandé le 1er décembre quelques explications qui leur avaient été données lors de la réunion de Doha* ». Estimant que « *les réponses étaient claires et très encourageantes pour signer le protocole* » il souhaite que « *nos frères en Syrie tenir compte de ces efforts et adopter une position à même de les rapprocher de la Ligue arabe et de renforcer ce rapprochement (...) et pour que nous puissions aider et accompagner la Syrie pour qu'elle surmonte cette épreuve* ».

Pour M. Medelci, le succès de la diplomatie algérienne n'est autre que le fruit des ses propres efforts, un succès qui serait d'autant plus « *éclatant* » si l'on pouvait aboutir à un résultat positif « *comme ceux déjà réalisés dans d'autres domaines* ». Dans ce sens, il a fait part de l'existence d'une action collective au niveau de la Ligue arabe visant à lui donner « *une opportunité pour recouvrer sa crédibilité à travers une participation effective et positive dans le règlement de la crise en Syrie* ».

S. B.

LE REFERENDUM SUR LA GESTION DES ŒUVRES SOCIALES AURA LIEU DEMAIN

L'heure de vérité pour les travailleurs de l'Éducation

Les travailleurs du secteur de l'Éducation nationale seront appelés, demain, à trancher sur la manière de gérer les œuvres sociales.

PAR KAMAL HAMED

En effet des milliers de travailleurs vont devoir choisir entre la première formule, celle consistant en la gestion de ce dossier par des commissions au niveau de chaque établissement scolaire, ou en faveur de la deuxième option qui consacre cette gestion par des commissions de wilaya et une commission nationale. En somme c'est à un véritable référendum que seront appelés les travailleurs de l'éducation qui ont longtemps, par le biais des syndicats autonomes, décrié la gestion des œuvres sociales par la Fédération nationale des travailleurs de l'éducation (FNTR). Ce syndicat, affilié à l'UGTA, a en effet géré en solo durant 17 ans les œuvres sociales, avant d'être « délogé » grâce aux actions des syndicats autonomes. Ces derniers ne se présentent pas à ces élections en rangs serrés, loin s'en faut. Les syndicats autonomes sont en effet divisés entre deux groupes. Le premier groupe, qui comprend le Conseil national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest) et l'Union nationale des personnels de l'enseignement et de la formation (UNPEF) milite pour la consécration des commission de wilaya et la commission nationale, alors que le second groupe, qui est constitué de plusieurs autres syndicats dont la FNTR et le Snapest, prône la gestion des milliards des œuvres sociales par une commission au niveau de chaque établissement scolaire. Entre les deux camps c'est la guéguerre. Ce scrutin « *va rendre aux travailleurs un droit longtemps bafoué par une organisation qui a maintenu un black out total de 17 ans sur la gestion d'une manne financière qui a servi à d'autres fins que l'intérêt des travailleurs avec la complicité des pouvoirs publics* » note une déclaration commune du Cnapest et de l'Unpef, rendue publique hier lors d'une conférence de presse conjointe, ajoutant qu' « *en ce moment même une myriade de syndicats sans ancrage syndical, en mal de représentativité et de mèche avec le syndicat usurpateur du droit des travailleurs, se sont donnés pour objectif de faire croire aux travailleurs les vertus d'une prétendue gestion des œuvres par établissement* ». Nouar Larbi, coordinateur national du Cnapest et Sadek Dziri, président de l'UNPEF qui ont signé cette déclaration se demandent « *pourquoi ce mode de gestion n'a pas été adopté pendant 17 longues années et où était ces syndicats quand nous avons pris nos responsabilités historiques de libérer ce bien des travailleurs des mains des pseudo syndicalistes* ? ». L'Unpef et le Cnapest, de loin les syndicats les plus représentatifs, accusent les autres syndicats d'adopter la « *stratégie du mensonge à l'égard des travailleurs et n'ont développé dans leur discours qu'insultes, accusations et menaces* ». Ces deux syndicats disent vouloir avorter la tentative d'émiettement des sommes colossales servi par l'Etat au bénéfice des travailleurs, libérer les œuvres du joug syndical usurpateur des droits, préserver le principe sacré de la solidarité nationale, restituer les emprunts maintenus par des milliers de « syndicalistes » et personnes hors secteur qui ont profité de l'argent des travailleurs et le patrimoine mobilier et immobilier que certains veulent accaparer. Pour sa part Meziane Meriane, premier responsable du Snapest, dira « *la tutelle est en train de manœuvrer afin de donner l'avantage à l'option de la gestion centralisée via la commission nationale et de wilaya* ». dans une conférence de presse organisée il y a quelques jours, il dira aussi que « *le référendum du 7 décembre est de pure forme, en plus du fait qu'il n'est pas conforme à la loi, il vient orienter la décision des employés du secteur* » . **K. H.**

Siège du ministère de l'Éducation nationale.

RÉFORMES POLITIQUES, LIBERTÉ DE CULTE, CODE DE LA FAMILLE, HANDICAPÉS …

Les « reproches » de Ksentini

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCPPDH), Farouk Ksentini, estime nécessaire d'impliquer davantage les parties concernées dans l'élaboration des textes de loi relatifs aux réformes politiques, notamment le code de l'information. Intervenant sur les ondes de Radio Algérie internationale, Ksentini a indiqué qu'il était impératif que le législateur procède à des consultations plus larges des personnes concernées dans l'élaboration des projets de loi « *pour donner plus de sérieux aux textes qui devraient apporter les solutions attendues* ». Donnant l'exemple du code de l'information qu'il a néanmoins qualifié globalement d'« avancée », Ksentini a appelé à associer encore plus les journalistes à la rédaction de ce projet de loi pour qu'il ne suscite pas la même réaction reçue par le statut des avocats « *qui aurait dû être élaboré en concertation avec ces derniers* », a-t-il dit. Les avocats, notamment du barreau d'Alger, ont organisé plusieurs manifestations et actions en juin et octobre derniers pour protester contre le projet de loi les concernant et réclamer son retrait. Le président du CNCPPDH a indiqué, par ailleurs, avoir évoqué les réformes politiques dans le rapport dans son institution qu'il remettra au chef de l'Etat en janvier ou février 2012. Le rapport en question comprendra, à l'instar des rapports précédents, les questions des libertés individuelles, la justice, le code de la famille, les droits sociaux, la démocratie, la situation des établissements de détention et l'application des dernières directives du président de la République « *visant à enraciner la démocratie* », a-t-il relevé. Citant le code de la famille, il a martelé qu'il n'y avait « *absolument aucune justification pour que ce texte réserve à la femme algérienne un statut inférieur* », appelant à son, « *amélioration de façon fondamentale* » en concertation avec les femmes et les représentants des associations féminines. Il a ajouté qu'en matière de droits de l'homme, des progrès sont constatés mais des « *insuffisances* » subsistent notamment concernant les droits sociaux, à l'exemple du chômage parmi les jeunes, la crise du logement et la santé qui connaît « *des retards considérables* », a-t-il dit. Interrogé sur la situation des personnes handicapées, il a estimé que la législation y afférente est « *moderne et satisfaisante* », relevant cependant que son application demeure insuffisante, parfois pour des « *raisons bureaucratiques ou de manque de savoir-faire, voire de négligence* ». Il a également regretté que les handicapés ne bénéficient pas encore complètement de leur quota d'embauche imposée par la loi en raison de préjugés. Il est, d'autre part, revenu sur la question de la peine de mort pour réitérer son soutien à son abolition et son remplacement par une peine d'emprisonnement de longue durée. Quant à la pratique des cultes autres que musulman, l'avocat a affirmé qu'il fallait respecter les convictions religieuses des uns et des autres, avant d'insister sur la nécessité que cette pratique se fasse dans le respect de la réglementation en vigueur devant être « *juste et tolérant l'existence et l'exercice de tous les cultes* ». « *Ne faisons pas en Algérie ce que nous reprochons à l'Europe de faire contre la religion musulmane à qui il est apportée des entraves injustes et injustifiables* », a-t-il conclu. **L. B.**

DOHA, 20E CONGRÈS MONDIAL DU PÉTROLE

L'Algérie présentera ses potentialités en la matière

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Les travaux du 20e Congrès mondial du pétrole qui se tiennent, pour la première fois, au Moyen-Orient, ont débuté lundi à Doha au Qatar pour se clôturer le 8 décembre prochain. L'Algérie, qui prend part à ce congrès, est représentée par son ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi. Cette nouvelle édition du Congrès mondial du pétrole est placée sous le thème des solutions énergétiques pour tous : « Promotion de la coopération, de l'innovation et de l'investissement ».

Le ministre, qui est à la tête d'une importante délégation, animera demain la session ministérielle consacrée à l'Algérie, en présentant une communication sur les potentialités du secteur de l'énergie et des mines et les opportunités de coopération et de partenariat, selon un communiqué du ministère. Des rencontres avec les ministres des pays participant au Congrès ainsi qu'avec les dirigeants de compagnies pétrolières et gazières sont également prévues dans l'agenda de M. Yousfi, a-t-on fait savoir. La présentation de l'Algérie , prévue à cet effet, va comprendre plusieurs aspects liés à l'industrie pétrolière, aux progrès technologiques dans les activités en amont et en aval, ainsi qu'au rôle du gaz naturel, du renouvelable et des énergies alternatives, selon la délégation algérienne présente à cette rencontre. Lors de cette session, a-t-on annoncé, Sonatrach tiendra deux présentations portant sur la politique énergétique nationale et la stratégie de développement du groupe à moyen terme.

A l'ouverture des travaux, hier, l'émir du Qatar, Cheikh Hamad Ben Khalifa Al Thani, a estimé que les inquiétudes sur la sécurité de l'offre pétrolière mondiale, accentuées ces derniers mois par les événements survenus dans le Monde arabe, vont se dissiper. Selon lui « *Ces derniers événements ont probablement créé une certaine inquiétude sur la sécurité de l'offre et la croissance de l'économie mondiale mais nous estimons que l'approvisionnement en énergie va dépasser les crises d'instabilité dans cette région* ». L'édition de Doha, a-t-on indiqué, a enregistré un record en termes de délégués participants. Ainsi, environ 5.000 délégués de plusieurs pays ont été annoncés à ce forum de discussions sur le pétrole, qui rappelons-le, a été créé en 1933. Le forum débattra aussi des solutions en mesure d'assurer une offre énergétique mondiale suffisante à moyen et à long termes et un accès équitable à l'énergie. Pour atteindre ces objectifs, les producteurs, les consommateurs et les gouvernements doivent coopérer pour développer les techniques d'extraction du gaz et des huiles schisteux (New Oil) mais dans le respect de l'environnement, a expliqué Randy Gossen, président sortant du Congrès mondial du pétrole.

La présence d'une vingtaine de ministres de l'Énergie, des pays grands producteurs et consommateurs de pétrole, a été annoncée. Les participants animeront, quatre jours durant, plusieurs sessions ministérielles sur des thèmes de l'actualité pétrolière. **M. B.**

DEPUIS LA MISE EN SERVICE DE LA LIGNE 1

Un million de voyageurs transportés par le métro d'Alger

Un mois après sa mise en service, le 1er novembre dernier, le métro d'Alger a transporté plus d'un million de passagers sur son unique ligne reliant la Grande-Poste à Haï el-Badr, a affirmé dimanche le P-dg de l'Entreprise du Métro d'Alger (EMA), Aomar Hadbi.

PAR RAYAN NASSIM

« *Le métro d'Alger a connu un bon démarrage. Il a déjà transporté plus d'un million de voyageurs depuis son entrée en service* », a-t-il déclaré sur les ondes de la Radio nationale. M. Hadbi a exprimé sa satisfaction quant au succès que connaît l'introduction du métro dans le système des transports algérois, assurant qu' « *aucun incident majeur* » n'a été enregistré depuis sa mise en service.

Un moyen de transport récoltant tous les suffrages

La souscription des usagers du métro aux abonnements, lancée le 16 novembre dernier au niveau des quatre stations principales a connu un modeste engouement avec « *1.000 abonnés dont la majorité sont des étudiants* », a-t-il indiqué. « *Notre objectif est d'atteindre les 7.000 abonnés sur cette unique ligne. Nous comptons même faire plus avec la mise en service de l'extension du tramway des Bananiers vers la station des Fusillés* », a-t-il ajouté. Deux formules d'abonnement, hebdomadaire et mensuelle, sont ainsi proposées aux voyageurs pour, respectivement, 540 DA et 1.820 DA. Ces abonnements offrent la possibilité d'effectuer un nombre illimité de voyages. Le premier responsable du métro d'Alger a relevé par ailleurs que les fortes pluies qui se sont abattues sur Alger, qui se sont infiltrés dans certaines stations sans causer de dégâts. « *L'eau s'est infiltrée dans les stations Jardin-d'Essai et Aissat-Idir, mais c'était sans gravité. Cela n'a pas perturbé le fonctionnement du métro et n'a eu aucune incidence majeure sur la sécurité des voyageurs* », a-t-il avancé. Selon ce responsable, toutes les stations sont équipées de systèmes d'évacuation d'eau pour faire face à ce genre de situation. « *Au niveau de chaque station, nous avons deux pompes pour éviter toute inondation dans le métro* », a-t-il précisé. Il a fait remarquer que tous les métros souterrains, de par le monde, sont menacés par les inondations, relevant que la ligne 14 du métro de Paris a été inondée quelque jours seulement après son entrée en service. « *Nous avons mis en service un métro aux normes internationales. Toutes les installations sont issues de la dernière technologie et nous avons pris toutes nos dispositions pour assurer la sécurité des voyageurs* », a-t-il assuré, annonçant la mise en service des extensions Haï El Badr-El Harrach, Haï El Badr-Aïn Naâdja et Grande Poste-Place des Martyrs sur 17 km de longueur, vers 2015. **R. N.**

CAISSE NATIONALE DE LA MUTUALITÉ AGRICOLE

Nouvelle assurance contre la... baisse de rendement

Une nouvelle assurance contre la "perte de rendement" pour la culture de pomme de terre, permettant d'indemniser l'agriculteur en cas de baisse de son rendement sous un seuil fixé d'un commun accord, sera lancée par la CNMA en janvier prochain, a-t-on appris auprès de cette mutuelle.

Le nouveau produit, qui sera le "premier du genre en Afrique et dans le Monde arabe" couvre le revenu et protège les parties assurées contre les conséquences des rendements bas, des prix faibles ou une combinaison des deux, a expliqué à l'APS le secrétaire général de la Caisse nationale de mutualité agricole, Chérif Benhabilès.

"La prime de cette assurance, qui garantit entre 50% et 70% du rendement prévu, selon la nature et la région de la récolte, s'étend entre 5% et 20% de la somme assurée, en fonction des mêmes facteurs", a-t-il précisé.

La "perte de rendement-pomme de terre donne au producteur, qui compte sur des financements à court terme, ainsi qu'au financier, qui prête selon les prévisions de revenus, la certitude que les revenus estimés sur lesquels sont basés les prêts seront en grande partie réalisé" , a-t-il ajouté.

Elle augmente ainsi le bien-être de la communauté rurale ainsi que la sécurité de la production, a-t-il soutenu. C'est essentiellement une "couverture basée sur la mesure du rendement des récoltes et leurs prix, une approche nouvelle qui s'éloigne des produits plus traditionnels où l'intérêt assurable était la taille de la récolte", a-t-il relevé.

Le déboursement dans le cadre du contrat d'assurance est amorcé "lorsque le rendement du producteur fait défaut au rendement garanti dans la police d'assurance", a encore précisé Benhabilès. Avec cette nouvelle assurance, la couverture de la CNMA s'oriente vers les produits d'assurance où l'intérêt assurable est le flot de revenus, a-t-il noté, en avançant que ce type d'assurance pourra être élargi dans le futur aux autres cultures stratégiques comme le palmier dattier et la production laitière. **R. E.**

JOURNÉE NATIONALE DE L'INNOVATION INDUSTRIELLE

Trois entreprises primées à la Safex

PAR AMAR AOUIMER

Le prix national de l'innovation 2011 et des trophées sera décerné, aujourd'hui, à trois petites et moyennes entreprises qui se sont distinguées par le sens de l'innovation et de la recherche scientifique et technologique, au siège de la Société algérienne des foires et exportations (Safex) par le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion des investissements

En effet, placée sous le signe et le thème récurrent de « L'innovation : moteur de la compétitivité », cette journée marquant la deuxième édition de ce prix, désormais traditionnel, permettra à Mohamed Benmeradi, de jauger les compétences des PME algériennes en les exhortant à réaliser beaucoup plus de performances et de découvertes techniques. Ainsi, les PME lauréates de cette édition du prix national de l'innovation percevront une gratification et des encouragements les incitant à mieux travailler dans l'esprit de la concurrence et de la compétitivité industrielle. Dans un point de presse organisé récemment, le chargé de communication et attaché de presse de ce ministère, Mohamed Abderrahmani, a indiqué que l'essentiel consiste à ausculter les capacités et la propension de nos PME à innover en décelant davantage leurs potentialités de créativité et d'innovation technique.

Ainsi, par ailleurs, il a souligné que pas moins de 46 entreprises issues de plusieurs wilayas du pays ont été identifiées pour leur participation à la 15e édition du Salon de l'innovation où elles auront l'occasion d'exposer leurs produits innovants.

Aussi, deux institutions d'enseignement supérieur seront également présentes lors de la cérémonie de remise des distinctions. Il s'agit, en fait, des universités de Blida et Chlef tandis que les promoteurs de cet événement remettront une enveloppe financière de l'ordre de 200.000 DA au premier lauréat au titre des meilleures inventions de l'année 2011.

Concernant les deuxième et troisième prix, leur valeur monétaire est respectivement de 150.000 DA et 100.000 DA qui seront attribues aux PME et particuliers qui ont brillé par leur initiative d'innovation et de recherche alors que des d'autres distinctions sont prévues, tels que des médailles et des diplômes.

Les lauréats du Prix national de l'innovation percevront, pour leur part, des primes importantes, à savoir 1 million DA (1er prix), 800.000 DA (2e prix) et enfin 600.000 DA (3e prix).

L'instauration de cette tradition de décernement de prix national d'innovation vise notamment à libérer les initiatives en matière d'innovation technologique, encourager les chercheurs et les compétences nationales au sein des entreprises algériennes ayant des capacités prouvées en matière de recherche scientifique et se mettre au diapason de l'environnement compétitif et concurrentiel international.

Le gotha de la recherche scientifique en Algérie, les directeurs d'entreprises, les responsables de l'Institut algérien de la propriété industriel et d'autres personnalités universitaires et académiques seront présents à la cérémonie de remise des distinctions. Rappelons que des chercheurs algériens établis aux Etats-Unis d'Amérique, notamment une délégation de scientifiques et de technologues de la Silicon Valley de Californie sera bientôt en Algérie pour s'imprégner des projets de recherche et développement et des projets de développement économique pour une contribution effective…

A. A.

ENTREPRISES JAPONAISES DE LA CONSTRUCTION EN ALGÉRIE

Vers un partenariat positif

Les firmes et entreprises nippones, dotées en moyens modernes de construction et hautement spécialisées en constructions de bâtiment et édifices antisismiques pourront apporter, notamment leur technologie et leur savoir-faire.

Les entreprises japonaises sont également en mesure de participer activement au programme national de construction de logements où pas moins de 2 millions de logements sont prévus dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014.

Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Nourredine Moussa, a longuement abordé les opportunités de partenariat et de coopération avec l'ambassadeur du Japon à Alger, Tsukasa Kawada, avec lequel il a évoqué les potentialités nationales en matière d'habitat et de construction en vue de développer des relations mutuellement avantageuses.

Moussa a invité les entreprises nippones à s'intéresser davantage au secteur de l'habitat et des équipements publics dans le cadre d'un partenariat avec les entreprises algériennes.

Il a rappelé, à cette occasion, le partenariat qui existe entre le laboratoire de génie antisismique d'El-Achour et des organismes japonais spécialisés notamment dans le domaine de la formation et de l'échange d'expériences entre les deux pays en matière d'analyse des données.

Pour sa part, Tsukasa Kawada s'est dit disposé à œuvrer à encourager les entreprises de son pays à s'intéresser davantage à l'investissement en Algérie dans le domaine du bâtiment.

Par ailleurs, les deux parties ont convenu de la programmation de rencontres entre experts des deux pays pour approfondir la coopération bilatérale dans le domaine de l'habitat et de l'urbanisme, ajoute le communiqué.

Avec leurs méthodes de travail en continu et leur capital expérience, les entreprises japonaises sont prêtes à collaborer avec des partenaires algériens dans le domaine de la construction et du bâtiment, notamment Cosider, l'une des entreprises nationales les plus performantes et les plus présentes dans les différents chantiers de construction du pays.

A. A.

1ER SEMESTRE 2011

Recensement de 57.780 infractions à la réglementation

57.785 infractions à la réglementation ont été constatées durant le 1er semestre 2011 par les brigades de contrôle du ministère du Commerce qui ont effectué 303.301 interventions, ayant donné lieu à l'établissement de 49.999 procès-verbaux.

PAR RAYAN NASSIM

Ces interventions se sont soldées par la saisie de divers produits pour une valeur de 159 millions DA et la fermeture administrative de 2.753 locaux commerciaux, indique un bilan du ministère, rapporte l'APS.

Les actions menées en matière de contrôle de la conformité et de répression des fraudes ont été orientées principalement vers les secteurs agroalimentaires, industriels et des services.

A ce titre, 168.646 interventions ont été enregistrées donnant lieu à 18.404 infractions, l'établissement de 17.605 procès-verbaux, la saisie de 509.300 tonnes de divers produits pour une valeur de 30 millions de DA et la fermeture administrative de 1.011 locaux commerciaux.

En ce qui concerne les frontières, les services de contrôle ont examiné 43.566 cargaisons ayant permis la constatation de 887 infractions et le refus d'admission de 660 cargaisons non conformes.

Les principales infractions relevées lors des opérations de contrôles concernent essentiellement le défaut d'hygiène (43%), absence de garantie et opposition au contrôle (24%), étiquetage non conforme (13%), produits non conformes (11%) et produits impropres à la consommation (9%). En matière de contrôle des prix et des pratiques commerciales, les actions menées se sont soldées par 107.655 interventions et ont permis la constatation de 39.381 infractions et l'élaboration de 32.394 procès verbaux d'infraction. En outre, les services de contrôle ont relevé des transactions commerciales sans factures pour un montant de 23,4 milliards DA, la saisie de marchandises pour diverses infractions pour une valeur de 129 millions DA et la fermeture de 1.742 locaux commerciaux liée à diverses infractions.

Les principales infractions relevées concernent essentiellement le défaut de dépôt des comptes sociaux (50%), défaut de publicité des prix (17%), opposition au contrôle (15%) et exercice d'activité commerciale sans détention d'un local (7%).

Le ministère a tracé, à travers son programme d'action 2011, plusieurs objectifs, dont principalement la réduction du risque alimentaire à travers le respect des règles d'hygiène, la conformité des produits industriels, le renforcement de l'information du consommateur à travers l'étiquetage et la publicité des prix et tarifs des produits et services.

Pour atteindre ces objectifs ciblés dans le domaines du contrôle de la conformité des produits et de la répression des fraudes, les produits alimentaires de large consommation ont fait l'objet de contrôle régulier et une attention particulière a été mise sur les produits à risque élevé.

Les actions programmées, en matière de contrôle des prix et des pratiques commerciales ont visé notamment la lutte contre la pratique des prix illicites, l'exercice d'activités commerciales sans titre légal ou sans local, la vente

et l'achat sans facture et le défaut de publicité des prix et tarifs des produits et services.

Le secteur du commerce a bénéficié de 7.000 postes budgétaires, dans le cadre du programme quinquennal (2010-2014), afin de renforcer et développer l'outil de contrôle sur le terrain et la couverture de toutes les activités commerciales et économiques et la surveillance des marchés à l'échelle nationale.

Selon le ministère du commerce, 1.000 postes budgétaires ont été dégagés pour l'année 2010, 2.500 postes pour 2011, le même nombre de postes pour 2012 et 1.000 postes sont prévus pour les années 2013 et 2014.

Entre 2010 et 2011, la majorité des postes, soit 3.410 ont été attribués aux directions de wilayas du commerce et au Centre algérien du contrôle de la qualité (CACQ).

R. N.

1ER SALON NATIONAL DE L'INNOVATION INDUSTRIELLE À ALGER

80 exposants au rendez-vous

PAR INES AMROUDE

La promotion et le soutien de l'innovation industrielle parmi les PME est l'objectif majeur du premier Salon national de l'innovation (SNI), prévu sur deux jours à partir de mardi au Palais des expositions à Alger avec la participation de plus de 80 exposants.

Les secteurs d'activités représentés lors de cette manifestation, première du genre, baptisée "l'innovation, moteur de la compétitivité" sont notamment l'industrie mécanique et électronique, la chimie et l'électricité, a indiqué un responsable au ministère de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement.

Cette manifestation coïncidera avec la célébration de la 15éme journée nationale de l'innovation, instituée par arrêté du 24 juillet 1996 ainsi que la 3e édition du Prix national de l'innovation pour les PME, institué par un décret exécutif en octobre 2008, fixant les modalités de son attribution, a expliqué Mohammed Ould Mohammedi, directeur général du développement industriel, lors d'une conférence de presse.

Le SNI vise à "*valoriser la recherche scientifique et l'innovation en tant que source indéniable de créativité et de qualité et de créer un espace de communication entre les entreprises et les porteurs de projets*", a souligné Ould Mohammedi. La sensibilisation aux notions de protection de la propriété industrielle, le développement de synergies entre la recherche scientifique et le mode économique sont également les objectifs de ce salon, a-t-il ajouté. Le prix des meilleurs inventions englobe trois récompenses financières de 200.000 DA pour le premier lauréat, de 150.000 DA pour le deuxième et de 100.000 DA pour le troisième. Des médailles et des diplômes seront également remis à ces lauréats.Ce prix sera décerné à trois inventeurs parmi les 65 qui ont déposé des brevets au niveau de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (Inapi) entre le 31 octobre 2010 et le 1er novembre 2011, a-t-il précisé. Quant au Prix national de l'innovation pour les PME, un jury présidé par un professeur d'université a effectué des visites aux entreprises à travers le territoire national pour sélectionner les PME aptes à participer à cette compétition, a indiqué Ammouri Brahiti, directeur général de la PME au ministère. Quelque dix PME ont été retenues pour participer à cette 3e édition, a-t-il ajouté.

Les innovations présentées sont "*d'un très haut niveau de recherche et de contenu*", selon M.Brahiti. Il a cité à titre d'exemple la réalisation d'un système d'alerte malade utilisé dans les hôpitaux et cliniques et l'invention d'un appareil détecteur de fuite de gaz avec coupure automatique du courant. Ce prix consiste en l'octroie de trophées, d'attestations de mérites et de récompenses financières d'un montant de 1.000.000 DA pour le premier lauréat, de 800.000 DA pour le deuxième et de 600.000 DA pour le troisième. Des universités, des associations professionnelles, des entreprises industrielles et des PME, des laboratoires et centres de recherche et des ministères prendront part à ce salon.

I. A.

COOPÉRATION ALGÉRIE-CORÉE DU SUD

Inauguration du centre international de recherche agricole «Kopia Algérie»

Le Centre international de recherche agricole Kopia Algérie a été inauguré dimanche à Alger par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa en présence de l'ambassadeur de la République de Corée du Sud, Sung Joo Choi.

Ce centre, construit dans l'enceinte même de l'Institut national de Recherche agronomique d'Algérie (INRAA), va débuter par la réalisation de trois projets de recherche.

Il s'agit du projet d'augmentation de la productivité des blés et des orges, de l'installation d'une serre multi-chapelle destinée à la recherche et au développement des cultures hydroponiques (hors sol) ainsi que la mise en place d'une unité pilote de démonstration pour la production industrielle de semences maraîchères. Cette dernière, sous forme de conteneur, permettra de produire des légumes frais pendant toute l'année en utilisant de l'énergie solaire. Un autre projet de recherche sur la production de champignons est en discussion entre l'INRAA et Kopia, une organisation sud-coréenne qui vise à développer le transfert technologiques dans le domaine de l'agriculture avec tous les pays du monde, notamment ceux en voie de développement. Kopia dispose de 14 centres de recherche agricole dans le monde dont quatre en Afrique, dont celui de l'Algérie.

Pour M. Benaïssa, la concrétisation de ce projet, lancé en 2010, "*va consolider la coopération exemplaire entre l'Algérie et la Corée du Sud"*, qui fêtent cette année le 5e anniversaire de la déclaration du partenariat stratégique.

L'importance du projet réside, selon lui, dans le transfert technologique puisque ce centre va "*rapprocher nos chercheurs des dernières technologies utilisées dans le monde en agriculture"*.

"Dans la politique du Renouveau agricole et rural, après avoir réglé les problèmes structurels de l'agriculture, nous sommes dans la phase du renforcement de tout l'encadrement technique et technologique de l'agriculture", a-t-il dit.

Le directeur de l'INRAA, Foued Chehat a souligné de son côté que la concrétisation de ce projet était "l'*exemple d'une coopération authentique*" entre l'Algérie et la Corée du Sud, vu que *"ce pays s'engage à aider l'Algérie à atteindre ses objectifs de développement*".

R. E.

ORAN, SITES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

Sorties familiales avec guides

Tous les samedis, des circuits proposés dans différents sites et monuments historiques et archéologiques de la wilaya d'Oran font le bonheur des familles.

PAR BOUZIANE MEHDI

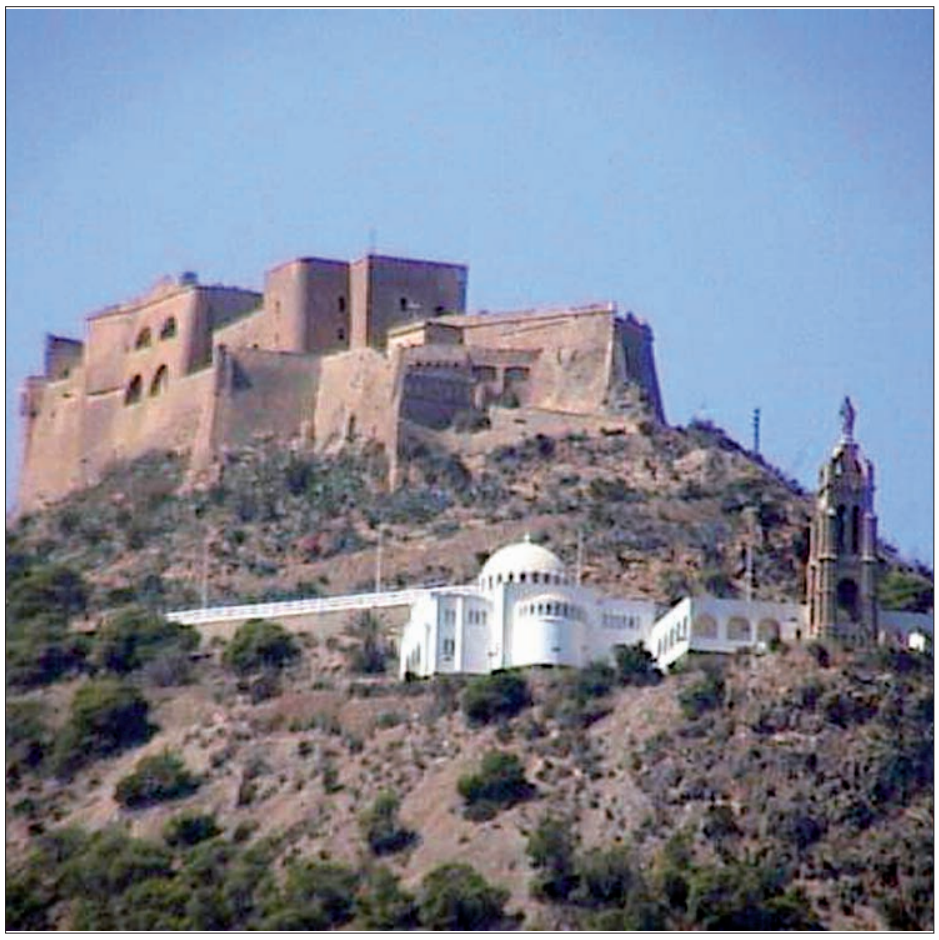

Organisées périodiquement par l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels, représentant la circonscription archéologique d'Oran, ces sorties sont encadrées par des guides et des spécialistes.

Le tunnel espagnol, monument faisant partie du patrimoine archéologique de la ville d'Oran, figure sur la liste des vestiges à explorer dans le cadre du renforcement du tourisme local, a indiqué le responsable des sites archéologiques relevant de l'Office. Le voyage commence à la Casbah d'Oran, vieux châteaux en passant par deux forts espagnols, à travers une galerie souterraine pour aboutir à la chapelle de Santa Cruz, souligne l'APS. Le programme riche et instructif propose également aux visiteurs des sorties aux cascades d'Algérie de Tessala à Aïn Bouster (commune de Oued Tlélat), aux grottes préhistoriques du mont Murdjadjo comprenant, entre autres, la grotte Cuartel, dont l'appellation berbère est Ifri, la grotte de Saint Rock qui remonte à plus de 100.000 ans et aux gisements de fossiles à Kouchet El-Djir (Oran) et à Tafraoui.

Il comprend également la forêt de M'sila à l'ouest d'Oran, le parc de Moulay Smaïl à El-Gaâda (Oued Tlélat), où les visiteurs peuvent découvrir les ruines romaines de Béthouia (Portus Magnus), un des rares sites qui disposent tant de vestiges, considéré par les professionnels comme un musée à ciel ouvert. Comme en témoignent des objets d'arts datant de la préhistoire qui sont conservés au musée national Ahmed-Zabana d'Oran, ce patrimoine constitue un instrument de rapprochement des cultures et des civilisations. Profitant de la moindre éclaircie, d'autres familles sortent humer l'air vivifiant des montagnes et autres espaces de repos et de détente de la wilaya. De nombreuses familles ont choisi la forêt de Madagh, un site de rêve situé sur les hauteurs de la plage Cap blanc, dans la commune d'Aïn El-Kerma, à l'ouest d'Oran, à l'occasion de la journée de Mouharrem. Selon l'APS, c'est un endroit des plus prisés, notamment pour faire un barbecue, au grand bonheur des enfants.

Pour rompre la monotonie, d'autres profitent du rayon de soleil pour se détendre au parc d'attraction Djenate El-Ahlem, à haï El-Hamri.

B. M.

KHENCHELA, CUEILLETTE 2010-2011

La production de pommes en hausse

Une récolte de 260.000 quintaux de pommes a été enregistrée à Khenchela au terme de la cueillette de la saison 2010-2011, soit 30.000 quintaux de plus comparativement à la saison écoulée, a indiqué la Direction des services agricoles (DSA). L'augmentation de la surface productive et les bonnes conditions climatiques, marquées par l'absence de gelées et de chutes de grêlons, ont favorisé l'augmentation de la production, a précisé le responsable du service de production végétale et animale de la DSA.

La campagne de récolte a été entamée en septembre dernier sur une superficie globale de 3.945 hectares, dont 8% sont entrés pour la première fois en phase de production.

L'utilisation de filets protecteurs contre la grêle, très souhaitée pour ce type de fruits fragiles, est limitée à seulement 20 hectares exploités par six cultivateurs de Bouhmama, a noté le même responsable, signalant l'importance de cette technique qui reste encore coûteuse (800.000 dinars sont nécessaires pour protéger un hectare).

La surface totale des vergers de pommiers dans la wilaya est de 6.147 hectares, dont 5% de nouvelles plantations. Cette superficie représente 85% de la surface consacrée à l'arboriculture fruitière dans la wilaya de Khenchela.

Les 15% restants sont consacrés aux vergers d'abricotiers et de figuiers, notamment dans les localités de Khirane, Tamza et Chechar.

La culture des pommiers est concentrée dans les régions nord-ouest de la wilaya, notamment à Bouhmama, Lemsara, Yabous, Chelia et Kaïs, a ajouté cette source, ajoutant que l'essentiel des pommes produites à Khenchela est commercialisé dans les wilayas de Blida, d'Alger, Boumerdès et Constantine.

APS

AIN-TEMOUCHENT

1.000 postes d'emploi créés en 2011 par la CNAC

1000 postes d'emploi ont été créés, depuis le début de l'année en cours, par l'antenne de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) d'Aïn-Témouchent, selon cette instance.

Ces postes d'emploi ont été générés à la faveur de l'accord de financement bancaire accordé à 300 projets de création de micros-entreprises, sur un total de 700 dossiers déposés auprès des banques. Ces dernières ont financé 279 projets représentant un montant global de plus de 100 millions de dinars. Ces projets, qui ont créé, en moyenne, deux à trois postes d'emploi et même plus de 15 postes d'emplois dans certains créneaux, concernent, entre autres, l'aviculture, l'élevage bovin, les activités agricoles, le bâtiment et la construction et l'artisanat. Le gel, dernièrement, des activités de transport de voyageurs "a nettement redynamisé les autres activités", a encore relevé cette instance.

L'antenne de la CNAC d'Aïn-Témouchent a, par ailleurs, approuvé, depuis le début de l'année 2011, 1.268 projets sur les 3.000 proposés par les promoteurs. Opérationnelle depuis 2004, cette antenne dispose de cinq représentations situées aux chefs-lieux des daïras de Béni-Saf, Hammam Bou-Hadjar, El-Malah, El-Amria et Aïn El-Arba. Ils seront renforcés par d'autres représentations à Aïn Kihal et Oulhaça.

TEBESSA

59 logements sociaux attribués

Un quota de 59 logements publics locatifs a été attribué à ses bénéficiaires la semaine dernière dans la commune de Safsaf El-Ouessera, située à 50 km au sud de Tébessa. L'opération d'attribution de ces logements, réalisés dans le cadre du programme quinquennal 2004-2009, sera suivie par la livraison "au début de l'année prochaine" de 29 autres logements sociaux, a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Safsaf El-Ouessera. Depuis janvier dernier, plus de 2.000 logements publics locatifs, sur un programme prévu de 2.900 unités d'habitation, ont été distribués dans la wilaya de Tébessa. Pas moins de 21.000 logements, tous segments confondus, ont été octroyés à cette wilaya à la faveur de l'actuel programme quinquennal (2010-2014), selon les services de la wilaya qui ont affirmé que le nombre de logements sociaux livrés et attribués lors de la dernière décennie a atteint le nombre de 43.200 unités. Le parc logements de la wilaya de Tébessa compte à l'heure actuelle plus de 160.000 unités individuelles et collectives. Plus de 78% de ces logements sont situés en zones urbaines.

EL-BAYADH

15.600 qx de grenades attendus

Une production de près de 15.600 quintaux de grenades est attendue cette saison à El-Bayadh, selon la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya. La DSA a imputé cette "bonne"' récolte, en hausse de 400 qx par rapport à celle de l'année dernière, à l'extension ces dernières années des superficies consacrées à l'arboriculture fruitière, notamment en grenadiers, estimées actuellement à 509 ha, dont une surface de 400 ha assure une production "régulière".

Ces surfaces sont réparties entre les communes de Boussemghoune, Arbaouat, Brezina, Sidi Slimane et Chellala, a indiqué la même Direction. Selon un agronome, la culture du grenadier dans la région a enregistré, ces dernières années, un essor grâce aussi aux conditions naturelles favorables, dont l'abondance de la ressource hydrique pour l'irrigation et l'adaptation de l'arbre aux rudes conditions climatiques, tant à la chaleur de l'été qu'au froid rigoureux de l'hiver. Les expériences menées sur cet arbre fruitier ont prouvé également la résistance de la plante aux autres aléas naturels, dont le degré de salinité du sol.

Son fruit est très prisé pour ses vertus nutritionnelles et thérapeutiques.

APS

ELECTIONS LÉGISLATIVES EN RUSSIE

Le parti de Poutine remporte la majorité absolue

Le parti Russie unie de Vladimir Poutine obtient la majorité absolue à la Chambre basse du Parlement (Douma) avec 238 députés sur 450, selon les chiffres *"de la répartition préliminaire des mandats"* annoncés lundi par la commission électorale. Le Parti communiste, deuxième des législatives de dimanche, aura 92 députés, le parti Russie juste (centre-gauche) 64 et le parti libéral-démocrate (nationaliste) 56, en vertu des règles de répartition des sièges de ce scrutin à la proportionnelle, a indiqué Vladimir Tchourov, le président de la commission électorale centrale. Après le dépouillement des bulletins dans 90,01% des bureaux de vote, Russie unie obtient 49,93% des voix, le Parti communiste, principal mouvement d'opposition à la Chambre basse du Parlement (Douma) 19,35% des voix, le parti Russie juste (centre-gauche) 12,98% et le parti libéral-démocrate (nationaliste) 11,80%, avait annoncé plutôt la commission.

APS

CÔTE D'IVOIRE

Laurent Gbagbo pour la première fois devant la CPI

L'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo, soupçonné de crimes contre l'humanité commis lors de la crise post-électorale de 2010-2011, a comparu hier pour la première fois devant la Cour pénale internationale (CPI). Au cours de cette comparution initiale, les juges devaient vérifier son identité et s'assurer qu'il a été informé clairement des charges portées contre lui et des droits que lui reconnaît le Statut de Rome, le traité fondateur de la CPI. Soupçonné de crimes contre l'humanité lors des violences post-électorales de 2010-2011, à savoir meurtre, viol, actes inhumains et persécution commis entre le 16 décembre 2010 et le 12 avril, Laurent Gbagbo avait été incarcéré dans la nuit de mardi à mercredi au centre de détention de la Cour à La Haye.

Les juges doivent également également déterminer la date d'une audience de confirmation des charges, étape préalable à la tenue d'un éventuel procès contre l'ancien président, le premier ex-chef d'Etat remis à la CPI, entrée en fonction à La Haye en 2002. Laurent Gbagbo, 66 ans, faisait l'objet d'un mandat d'arrêt sous scellés émis le 23 novembre et rendu public mercredi. Son refus de céder le pouvoir à son rival et actuel président Alassane Ouattara avait plongé le pays dans une crise meurtrière qui avait fait 3.000 morts.

R. I.

YÉMEN

Un haut responsable de la police tué par des inconnus

Un haut responsable du service d'enquêtes de la police militaire a été tué dimanche soir par des inconnus armés dans la province de Shabwa, dans l'est du Yémen, a indiqué un responsable de la sécurité. Selon cette source, le commandant Khaled Saleh al-Wasmani, directeur du service d'enquêtes de la police militaire chargé de la zone militaire de l'est du pays, a été abattu par des individus non identifiés qui ont tendu une embuscade contre son convoi dans la région d'Arka, dans la province de Shabwa. Les assaillants ont intercepté le convoi d'al-Wasmani et ouvert le feu sur son véhicule qui faisait route vers le siège du service d'enquêtes policières situé dans le centre de la ville, a dit le responsable de la sécurité. Selon le responsable de la sécurité, cette attaque serait l'œuvre du réseau terroriste d'al-Qaïda.

APS

TUNISIE, NAISSANCE DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE TUNISIENNE DU TRAVAIL

Une première depuis l'indépendance

Le congrès a rassemblé des représentants des 30.000 adhérents revendiqués par la CGTT, des syndicats européens et de partis politiques tunisiens de gauche.

La Confédération générale tunisienne du travail (CGTT), créée officiellement dimanche à Nabeul (nord-est), lors d'un congrès constitutif, a inauguré le pluralisme syndical pour la première fois depuis l'ère Bourguiba. «Une nouvelle génération de syndicalistes ayant pour la plupart moins de 40 ans, dont des femmes, forment les structures dirigeantes élues dimanche», a précisé le président du congrès, Mohamed Chaari, parlant d'un "moment historique".

Le congrès a rassemblé des représentants des 30.000 adhérents revendiqués par la CGTT, des syndicats européens et de partis politiques tunisiens de gauche.

Cette naissance intervient dix mois après la chute du régime de Ben Ali, dont les alliés au sein de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT, centrale historique unique) bloquaient la légalisation de la CGTT. La CGTT se présente comme *«un contre-pouvoir totalement indépendant et démocratique avec des orientations modernistes»*, a indiqué son fondateur et secrétaire général élu, Habib Guiza. *«Pour nous le droit syndical s'inscrit dans la défense des libertés individuelles et fondamentales dans un Etat démocratique et civil, où les hommes et les femmes sont égaux»*, a-t-il expliqué. Pour Habib Guiza, la nouvelle CGTT aura trois missions prioritaires, à savoir la promotion d'un *«syndicalisme moderne et démocratique»*, la révision des relations professionnelles dans le cadre du pluralisme et la lutte contre l'exclusion et le chômage galopant en Tunisie.

Lors de son congrès, l'organisation a prôné l'instauration d'un fonds pour le chômage (18% en moyenne) qui frappe particulièrement les régions pauvres et

enclavées de la Tunisie, d'où est parti le soulèvement populaire de 2010/2011, rapporte l'APS. *«Nous sommes très préoccupés par le chômage, mais aussi par la situation difficile des entreprises avec lesquelles nous devons revoir les structures de dialogue à l'échelle nationale»*, a affirmé M. Guiza. Selon lui, le système de production actuel ne jugulera pas le chômage en Tunisie, *«il faut innover en intégrant les nouvelles technologies»*, a préconisé ce dirigeant partisan d'une *«économie sociale de marché»*. *«Notre congrès a été un exercice réussi de démocratie dans le sillage de la révolution pour (...) la rupture avec la corruption et le népotisme qui ont rongé le pays sous Ben Ali»*, a-t-il dit. *«La probité doit être le critère de choix des responsables»*, a estimé M. Chaari en écho aux débats du congrès sur le pillage des ressources du pays lors de l'ancien régime. Avec une croissance nulle en 2011, la CGTT se dit prête de *«travailler avec tous les élus de l'assemblée constituante indépendamment* de leur appartenance politique».

Le mouvement Ennhada y occupe 89 sur 217 sièges. Ce parti est le vainqueur des élections de l'Assemblée constituante, la première élection de l'après-Ben Ali le 23 octobre.

R. I.

EGYPTE

Second round des législatives

Les Egyptiens ont commencé à voter hier pour le deuxième tour des législatives, dans lequel les mouvements islamistes tenteront d'améliorer un score déjà écrasant. Ce second tour concerne, comme le premier, un tiers des gouvernorats d'Egypte, dont les deux plus grandes villes du pays, Le Caire et Alexandrie.

L'affluence était encore faible à l'ouverture des bureaux après un premier tour marqué par une participation sans précédent (62%) dans l'histoire de l'Egypte, un pays dirigé pendant 30 ans par le président Hosni Moubarak qui a quitté le pouvoir le 11 février dernier après une révolte populaire. Une rude bataille est attendue durant ces deux jours entre libéraux, grands perdants du premier tour, et les partis islamistes mais aussi au sein même du camp pour la quasi-totalité des sièges attribués au scrutin uninominal. Un duel serré est ainsi prévu entre les Frères musulmans et le parti Al-Nour sur une vingtaine de sièges, en particulier à Alexandrie (Nord).

Les législatives égyptiennes sont organisées sur trois étapes, étalées sur près de quatre mois, rapporte l'APS. Près de 50 millions d'électeurs sur 82 millions d'Egyptiens sont appelés à voter pour élire 498 membres de l'Assemblée du peuple (Chambre des députés), tandis que 10 autres seront nommés par le chef de l'armée et chef d'Etat de fait, le maréchal Hussein Tantaoui. Un tiers des sièges de l'Assemblée du peuple seront pourvus via un scrutin uninominal à deux tours, les deux tiers restants étant attribués à des listes élues à la proportionnelle.

R. I.

MIDI

MIDI LIBRE N° 1437- Mardi 6 décembre 2011

Page animée par Hamid ABBASSEN
E-mail : hamid.abbassen@auto-utilitaire.com

auto-utilitaire.com
L'actualité des véhicules utilitaires en Algerie

TOYOTA ALGÉRIE LANCE LE NOUVEAU HILUX

Legend 7 pour conforter la légende

Page 14

RENAULT/DACIA EN FORCE AU SALON DE BÉJAÏA

L'ENMG Béjaïa consolide sa position

Page 12

● BAVARIA MOTORS ALGÉRIE

Service après-vente exclusif pour les clients BMW et MINI

Page 13

● PRIX ANNUEL DU BBC TOP GEAR MAGAZINE

Kia Picanto «Affaire de l'Année» et Schreyer «Homme de l'Année»

Page 12

LES 20 ANS DU RENAULT MAGNUM LEGEND

Le mythe perpétué

La célébration du camion mythique, Renault Magnum, se poursuit avec cette fois-ci, la présentation d'une série limitée du nom de Magnum Legend. Les 20 ans du Magnum semble occuper une place particulière chez la marque au losange après les célébrations à Magny Cours et au Mans. Ce modèle sera produit à 99 exemplaires, tous numérotés !

Page 13

MIDI AUTO
auto-utilitaire.com
L'actualité des véhicules utilitaires en Algerie

LA GAMME RENAULT/DACIA EN FORCE AU SALON DE BEJAIA

L'ENMG Béjaïa consolide sa position

Les visiteurs du Salon de l'automobile de Béjaïa sont nombreux à se rendre au stand de l'ENMG Béjaïa, l'agent de Renault Algérie dans la ville des Hammadites. A travers un professionnalisme reconnu à cette entreprise via son stand personnalisé, ses équipes commerciales (en tenues et aux couleurs de la marque au losange) s'attèlent à présenter les gammes Renault et Dacia.

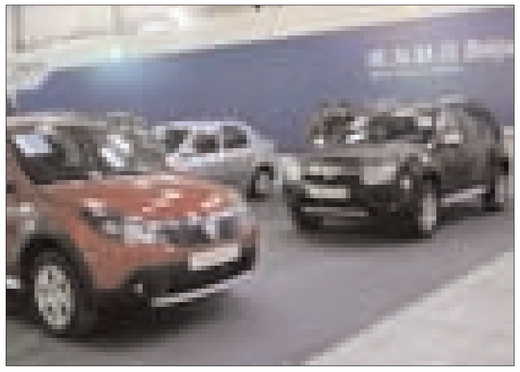

La marque leader du marché automobile en Algérie semble reposer sur de bons partenaires à l'image de l'agent de Bejaia qui ne lésine pas sur les moyens pour offrir la meilleure image des marques qu'il distribue. L'ENMG joue sur la carte des remises mais aussi de la disponibilité. « *Nous participons aujourd'hui au salon de Bejaia pour marquer notre présence et pour se rapprocher encore plus de nos clients. Nous exposons plusieurs modèles, nous avons appliqué en plus des remises en vigueur sur l'ensemble du réseau de Renault Algérie des ristournes allant de 20.000 à 60. 000 dinars sur la gamme Renault et Dacia et nous assurons une disponibilité immédiate grâce à un stock dégagé spécialement à l'occasion du salon*», nous à déclaré *Abderrahmane Mairi, fraîchement installé au poste de responsable marketing chez ENMG Bejaia.*

«*Pour répondre au mieux aux demandes de notre clientèle pendant le salon, nos équipes commerciales sont présentes au stand épaulées par des hautesses et hautes spécialement recrutés pour l'événement et habillées d'une tenue aux couleurs de la marque. Nous portons un intérêt capital à l'image de marque, d'ailleurs le stand est personnalisé aux couleurs de Renault et Dacia. ENMG Béjaïa ne cesse de se renforcer sur le plan du personnel mais aussi sur la partie infrastructures avec un nouveau showroom Dacia fraîchement opérationnel situé dans la commune de Bejaia et qui sera inauguré incessamment, en plus de la nouvelle affaire Renault / Dacia*» située dans la commune d'Akbou et qui sera opérationnelle dans les semaines à venir, a tenu à nous expliquer M. Mairi. A l'occasion du salon, l'ENMG Béjaïa expose le 4x4 Koleos 2.0 de 150 ch BVA, la Clio 3 série limitée Night & Day qui connait un réel succès sur le marché local ainsi que la Megane finition Sport Edition. La Symbol leader du marché algérien est elle aussi de la partie aux côtés de la Clio Campus, Scénic et Kangoo. Les véhicules utilitaires, en l'occurrence Master, Kangoo et Trafic sont eux aussi énoncés à l'esplanade. Quant à la marque Dacia, l'ensemble de la gamme est exposé dont le Duster, la Sandero Stepway et la Logan sous ses versions 7 places et Van.

CITROËN DS5 ÉLUE ''BEST CAR OF THE YEAR'' DANS SA CATÉGORIE

L'irrésistible ascension de la gamme DS

La saga DS de Citroën continue de surfer sur un air d'enchantement auprès du public et des professionnels des média automobile. Ainsi, depuis la sortie de la DS3, les modèles de la marque aux chevrons ainsi griffés récoltent un à un des prestigieuses distinctions.

La dernière en date est celle de la DS5 qui a été choisie meilleure voiture familiale de l'année par le magazine Top Gear. Ainsi, le raffinement stylistique et les prestations routières de cette familiale ont retenu l'attention des votants qui ont placé en haut du podium du classement de Top Gear.

Toujours dans le registre des bonnes nouvelles, la Citroën DS3 à elle aussi été doublement plébiscitée par les lecteurs du magazine Allemand Auto Zeitoung lui décernant le prix Auto trophy 2011 dans la catégorie importateur. Les lecteurs d'Auto Bild pour leur part lui ont réservé le prix Best Sportvars.

Après avoir reçu en début d'année à Paris les titres de Plus Belle Voiture de l'Année et de Plus Bel Intérieur dans le cadre du 26e Festival automobile international, c'est en Italie, que la Citroën DS4, deuxième modèle de la ligne DS, s'est vue récemment remettre l'un des prix les plus prestigieux décernés par les journalistes de la presse italienne spécialisée dans le secteur automobile; celui de Voiture européenne de l'année 2012.

PRIX ANNUEL DU BBC TOP GEAR MAGAZINE

Kia Picanto «Affaire de l'Année» et Schreyer «Homme de l'Année»

Le prix annuel du BBC Top Gear Magazine a été attribué à la toute nouvelle KIA Picanto et à son designer en chef, Peter Schreyer. Cette fois-ci l'émission dédiée à l'automobile a fait le 30 novembre dernier de la petite citadine coréenne «l'Affaire de l'Année» et M. Schreyer a été sélectionné comme l'un des «Hommes de l'Année». La Picanto s'est vue décerner plusieurs prix depuis son lancement courant le mois de Juin en Europe et le BBC Top Gear Magazine a déclaré : «*Enfin, voici une citadine coréenne que vous pourriez choisir, disons une Fiat 500. Voulez vous faire une bonne affaire? Le prix de la voiture que nous avons ici est inférieur à 10 000£ *», Peter Schreyer, l'homme derrière l'équipe qui a créé une Picanto avec une forte identitée et un beau design, a été sélectionné comme l'un des «Hommes de l'Année». La règle stipule: «*Un bon design est essentiellement basé sur la création de produits désirables. Peter Schreyer a présidé ce processus de Kia avec un travail compétent et impressionnant *». Il est utile de préciser que depuis le lancement de la nouvelle génération de la Picanto, produite exclusivement en Corée, ses ventes ont atteint 158 427 durant les dix premiers mois de l'année 2011.

BAVARIA MOTORS ALGÉRIE

Service après-vente exclusif pour les clients BMW et MINI

Après avoir lancé le service BMW Assistance en 2008 qui est, il faut bien le noter, la seule assistance en Algérie offerte par une marque prémium, Bavaria Motors Algérie affine son relationnel avec ses clients en proposant de nouvelles prestations, toutes aussi exclusives que les véhicules de la marque.

Les clients de BMW et Mini seront bien servis avec l'annonce d'une nouvelle batterie de prestations de service après-vente destinées à satisfaire ses derniers, des mesures qui viennent en complément au travaille déjà entamé par Bavaria depuis 2006 pour développer ses prestations après-vente.

En effet, pas moins de cinq nouveaux services sont proposés, il s'agit des :

* Le Service Mobile : Entretien du véhicule ou réparation du pare brise à domicile.
* Le BMW Smart paiting: (service de retouche peinture): Pour une immobilisation du véhicule inférieure à 24h à partir de 5.500 Da TTC.
* Le BMW Carrosserie : Réparation de tout choc sans perte des 12 ans de garantie anticorrosion (Lancement Janvier 2012).
* Les forfaits BMW Service :(Vidange/Plaquettes de frein / Disques de frein/Liquide de frein/Climatisation) un prix fixe tout au long de l'année.
* Le BMW Service On line : Pour les RDV en atelier, à domicile ou avec votre BMW Service Mobile, via notre site internet www.bmw.dz.

SUZUKI SWIFT EV HYBRID

Juste pour la ville

Au salon automobile de Tokyo, Suzuki présente une version hybride de la Swift. Appelée Swift EV Hybrid, cette déclinaison de la Swift embarque un moteur thermique et un bloc eléctrique de 74 ch.

La Suzuki Swift EV Hybrid est dotée d'un moteur électrique dont la puissance est de 74 ch qui assure son alimentation grâce à des batteries lithium-ion et un moteur thermique (0.6 l) de 54 ch. Techniquement, la Swift EV Hybrid dispose d'une autonomie électrique de 29 km. La recharge des batteries se fait en 90 minutes avec une prise de 200 volts.

VOLVO TRUCKS

Des systèmes pour prévenir la somnolence au volant

Dans le but de renforcer la vigilance des conducteurs au volant, Volvo Trucks propose sur sa gamme de poids lourds plusieurs systèmes destinés à réduire les accidents dus à la somnolence, un fléau qui cause 20% des accidents mortels de la circulation.

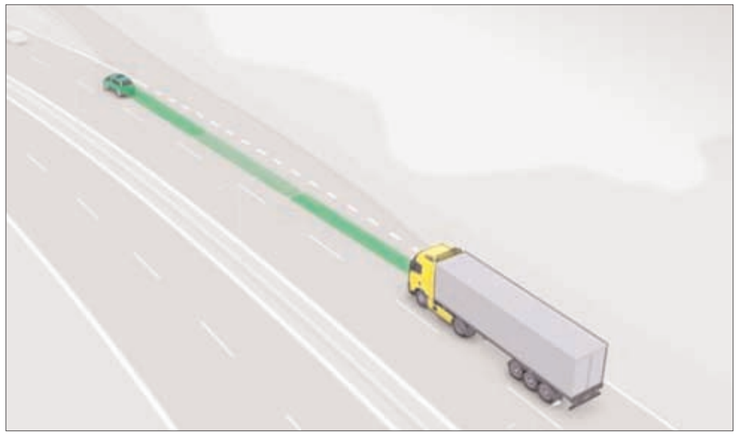

La somnolence est derrière près d'un cinquième du nombre d'accidents en europe, ce constat alarmant à pousser Volvo Trucks à proposer une série de systèmes qui prévenir efficacement contre le sommeil au volant. Ainsi, sur toute sa gamme un ensemble de système d'alerte ou d'assistance sont proposé aux professionnels, il s'agit du système DAS (Driver Alert Support) qui déclenche une alarme sonore en cas de signes de fatigue mesurés par des capteurs de pression installés au niveau du volant ainsi que des pédales d'accélérateur et de frein, du système LCS (Lane Changing Support) qui surveille l'angle mort du véhicule, côté passager. Le troisième système est appelé LKS (Lane Keeping Support), ce dernier intervient par une alarme sonore lors d'un changement de trajectoire du véhicule sur sa voie et enfin le système ACC (Adaptative Cruise Control) qui maintient automatiquement la bonne distance de sécurité dès que l'on s'intègre dans le trafic par rapport au véhicule qui précède. En outre, Volvo Trucks a présenté en juin dernier un système baptisé AQuA (Automated Queue Assistance). A base de caméras et de capteurs, cet assistant peut prendre le relais du conducteur dans les embouteillages, où la conduite est à la fois monotone et stressante. Celui-ci réduit alors la fatigue du conducteur au volant et améliore la sécurité.

Enfin, le constructeur nous apprend qui ses ingénieurs sont aussi sur un projet de développement d'un système de freinage à commande totalement électro-mécanique intégrale "brake-by-wire", capable de réduire les distances de ralentissement tout en améliorant la stabilité du véhicule.

LES 20 ANS DU RENAULT MAGNUM LEGEND

Le mythe perpétué

La célébration du camion mythique Renault Magnum se poursuit avec cette fois-ci, la présentation d'une série limitée du nom de Magnum Legend. Les 20 ans du Magnum semble occuper une place particulière chez la marque au losange après les célébrations à Magny Cours et au Mans. Ce modèle sera produit à 99 exemplaires, tous numérotés !

Elu camion de l'année en 1991, le Renault Magnum se présente aujourd'hui avec cette série spéciale de 99 unités avec une robe mariant un noir mat pour le plateau technique à du blanc pour la cabine, ceci pour rendre hommage à son ancêtre, l'AE dévoilé en 1991. Cette série limitée se distingue par certains signes stylistiques à l'image des seuils de marche passager et conducteur en aluminium ainsi que des cache-écrous et enjoliveurs chromés. Un numéro de série officiel est posé sur la porte du véhicule, tout comme sur les premiers AE. Dans la cabine, le conducteur profite d'une sellerie de cuir noir frappée du logo Magnum Legend et du numéro de son camion. Le dessus de la planche de bord, tout comme la couchette, est également en cuir. Au tableau de bord, on retrouve à nouveau le noir mat spécifique.

Techniquement, la série limitée Magnum Legend reçois la crème des mécanique de Renault Trucks avec le moteur DXi 13 de 520 ch qui est le plus puissant de la gamme et répondant aux normes EEV. Il est accouplé à la boite de vitesse Optidriver+ et du pack Optiroll qui utilise au maximum l'inertie du véhicule. L'on annonce aussi chez Renault Trucks que le Magnum Legend est doté du système de freinage EBS full et un ralentisseur hydraulique Voith.

Pour sa campagne de promotion, ce Magnum Legend s'associe à une autre légende : Steve McQueen. Passionné de course et de mécanique, Steve McQueen est entré dans l'histoire du cinéma pour ses rôles dans les films Le Mans ou Bullit. L'intégrité et le charisme dont il fait preuve tout au long de sa carrière collent parfaitement à l'image véhiculée par le Magnum.

TOYOTA ALGÉRIE LANCE LE NOUVEAU HILUX

Legend 7 pour conforter la légende

La 7e génération du pick-up Toyota Hilux est arrivée sur le marché algérien avec son lancement aujourd'hui par son représentant officiel Toyota Algérie à l'hôtel Hilton.

Cette nouvelle génération améliorée sur tous les points signe la continuité d'un modèle de qualité, produit depuis 40 ans à plus de 13 millions d'exemplaires. Ainsi, la 7e génération du Hilux a évolué afin que la légende continue. Depuis sa première commercialisation en Algérie, le célèbre pick-up terrasse tout sur son passage, il a été vendu à un peu plus de 90.000 unités. Le nouveau Hilux sera disponible dans tous les showrooms Toyota en version simple et double cabine en 4x2 et 4x4.

Un style enchanteur

L'intérieur du nouvel utilitaire est de qualité et ses lignes extérieures encore plus sophistiqués. Le design du Hilux (désormais baptisé Legend7) a fait l'objet d'importants remaniements. Ainsi, l'ensemble de l'habitacle offre une meilleure qualité perçue et des atouts pratiques et de confort dignes d'une berline. La silhouette restylée du Hilux Legend7 lui confère une présence à part, immédiatement reconnaissable, mais lui conserve sa robustesse légendaire, essentielle à un usage professionnel.

À l'avant, la refonte esthétique est totale jusqu'aux montants de pare-brise. L'ensemble marie l'image de robustesse attendue d'un utilitaire pur et dur et un reflet de séduction typique à un SUV. De part et d'autres de la calandre, de puissants blocs optiques dépassent la carrosserie pour rendre les clignotants plus visibles et donner une allure plus dynamique. De profil, la carrosserie sobre et robuste du Hilux Legend7 est mise en valeur par des ailes avant et arrière redessinées, sur lesquelles une ligne de caractère marquée fuit vers l'arrière en créant une nette impression de mouvement. À l'arrière, les combinés de feux revisités et le nouveau 3e feu de stop font écho au relief des optiques de phares afin d'optimiser la visibilité. Une nouvelle console centrale horizontale conforte l'impression d'espace et se divise nettement en deux sections : la partie haute intègre le système audio RCD MP3 intégré, tandis que la partie basse accueille les nouvelles commandes de climatisation. La qualité perçue profite largement de l'adoption de finitions globalement plus sombres assorties de couleurs intérieures plus homogènes. Le tableau de bord redessiné optimise quant à lui la lisibilité des compteurs.

Plus d'équipements

Le nouveau pick-up est aussi livré avec une direction assistée, volant réglable en hauteur, compteur tours (tachymètre), verrouillage centralisé, avertisseur d'ouverture des portes, ouverture de la trappe à carburant de l'intérieur, essuie-glace intermittent, cadre protecteur de la lunette arrière et kit d'urgence. On y trouve aussi un garde-boue Av+Ar, Bedliner, 3e feu de stop, feux antibrouillard, différentiel à glissement limité et le blocage automatique du différentiel.

Plus de sécurité

Long de 5.13 m, large de 1.76 m pour une hauteur de 1. 72 m et un empattement de 3 085 mm, le pick-up nippon de nouvelle génération est proposé avec quelques équipements de sécurité comme les airbags frontaux pour les versions double cabine 4x2 et 4x4 mais aussi l'ABS, la ceinture de sécurité pour tous les passagers, l'alarme d'origine intégrée à la clé et l'anti-démarrage électronique.

Même motorisation

Côté motorisation, le nouveau Hilux sera propulsée avec le même bloc moteur de son prédécesseur le turbo diesel 2,5 litres D-4D de 102 ch à 3600 tr/mn pour un couple maximum de 200 Nm à 1 400-3 400 tr/m. Toujours au rendez vous grâce à un système sophistiqué qui optimise le mélange air/carburant afin d'avoir plus de puissance ce moteur dégage moins de bruit et de vibration. Le bloc moteur est associé à une boite de vitesses manuelle à 5 rapports. Sa vitesse maximale est de 150 km/h.

Tarifs

Toyota Pickup Hilux Simple cabine (SC) 4x2 sans clim : 1.570.000 DA

Toyota Pickup Hilux Simple cabine (SC) 4x2 avec clim : 1.680.000 DA

Toyota Pickup Hilux Double cabine (DC) 4x2 sans clim : 1.890.000 DA

Toyota Pickup Hilux Double cabine (DC) 4x2 avec clim : 2.000.000 DA

Toyota Pickup Hilux Double cabine (DC) 4x4 Pack Luxe : 2.630.000 DA

Les prix affichés ne comprennent pas la taxe véhicule neuf qui est de 100.000 DA.

TOYOTA PRIUS, PREMIER VÉHICULE HYBRIDE EN ALGÉRIE

Ça sera pour mi-2012

Toyota Algérie va disposer d'un nouveau porte-drapeau à partir de la mi-2012 avec la commercialisation de la Prius, premier véhicule hybride à rejoindre le marché automobile algérien. L'annonce a été faite aujourd'hui à Alger par le directeur général de Toyota Algérie qui pense inaugurer une nouvelle ère dans le marché automobile algérien. Avec l'arrivée de la Toyota Prius, le distributeur algérien de Toyota compte aussi renforcer son image de marque auprès du public local en leur proposant une nouvelle expérience automobile. Il est à rappeler que lors du dernier Salon automobile d'Alger, Toyota Algérie avait exposé (pour la première fois aussi) la Prius hybride. Dotée du nouveau système hybride baptisé Hybrid Synergy Drive (HSD), la mécanique de cette voiture combine les performances d'un moteur électrique et d'un bloc essence. Ainsi équipée, la Toyota Prius réalise le 0 à 100 km/h en 10,9 s et consomme 4,3 l/100 km en cycle combiné.

LE RÉALISATEUR BELGE VANDEWEERD AU FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA D'ALGER :

«L'ignorance des Européens de la question sahraouie m'étonne»

Le réalisateur belge, Pierre-Yves Vandeweerd, est l'une des figures marquantes de cette manifestation. Le cinéaste a ainsi présenté son dernier documentaire sorti le 30 novembre dernier autour de la question sahraoui. «Territoire perdu» perdu est le titre de ce film-documentaire de 74 minutes dans lequel, le réalisateur exprime son engagement envers ce peuple longtemps spolié de sa terre et dont l'opinion internationale reste indifférente.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Avant de laisser place aux images poignantes d'un peuple qui souffre en silence, le réalisateur Vandewweerd a exprimé avec désenchantement de voir encore des personnes en Occident, particulièrement en Europe ignorer la question du peuple sahraoui et sa souffrance ainsi que le combat qu'il mène pour reprendre la terre de leur ancêtre qui se trouve à ce jour sous le joug colonial. «*J'ai un peu le sentiment que la question sahraouie est peu évoquée en Europe. Je suis toujours étonné quand des personnes me disent, après avoir vu mon film, qu''ils pensaient qu'il n'y avait plus de conflit dans la région* », souligne-t-il.

Il a estimé que cette ignorance est la cause des médias européens et la manière avec laquelle ils traitent le sujet. De ce fait les

gens en Europe ignorent le fait qu'une centaine de milliers de sahraouis sont réfugiés dans des camps en situation d'exil et d'un mur de 2.400 kilomètres qui traverse le Sahara occidental, construit par le Maroc et qui entrave la liberté de mouvement du peuple sahraoui.

Ainsi, *Territoire perdu* est l'histoire du peuple sahraoui vue au travers de récits de fuites et d'exil, d'interminables attentes et de combats suspendus, de vies arrêtées et persécutées. Traversé par un mur de 2.400 kilomètres construits par l'armée marocaine, le Sahara occidental est aujourd'hui découpé en deux parties : l'une occupée par les forces de colonisation marocaine, l'autre contrôlée par le Front de libération du Sahara occidental. Entre paysages sonores, portraits en noir et blanc et poétique nomade, Pierre-Yves Vandeweerd évoque quarante ans d'une oppression qui jamais n'a fait la «une» de l'actualité.

Avec ce documentaire le réalisateur a dû parcourir les territoires occupés du Sahara occidental, la Mauritanie, les territoires libérés par le Front Polisario et les camps de réfugiés sahraouis à Tindouf, pour compiler des données essentielles pour comprendre ce conflit qui date de 1975. Un drame humain présenté avec tact et professionnalisme.

Territoire perdu est un beau documentaire bâti sur une collecte de traces, hanté par la question de la rémanence. Que reste-t-il d'une situation figée depuis près de quarante ans ? Des récits, des visages, un paysage - celui du Sahara occidental -, des gestes et c'est à peu près tout. Leur collusion, dans un montage d'images et de sons très impressionnant, ne s'en tient pas à la seule évocation du conflit. Au contraire, elle le saisit dans sa pleine réalité de mirage. Mirage de la communauté internationale. Mirage des autorités compétentes. Mirage des Sahraouis eux-mêmes qui se battent pour une terre qu'ils ont perdue de vue. Peu à peu, alors que les témoignages des exilés, tous plus affligeants, se succèdent en off, les paysages désertiques se gonflent de la présence spectrale des disparus. Le désert est le lieu de tous les recouvrements, de la dissimulation, de l'oubli. Les preuves d'un crime, d'un massacre, d'un génocide s'y perdent en un rien de temps. Dans ces colonnes de poussière, dans ces nuées de cendres, seuls les visages des exilés, burinés par le soleil, plissés par les souffrances et les privations, semblent tenir en place. Pour les Sahraouis, peuple décentré, pris dans un espace mouvant, le souvenir, la dureté du souvenir, sa fixité, a revêtu une importance vitale.

K. H.

Bio express

Né le 13 novembre 1969, Pierre-Yves Vandeweerd est un cinéaste belge. Ses films s'inscrivent dans le cinéma du réel et ont été, pour la plupart, tournés en Afrique : en Mauritanie *Némadis, des années sans nouvelles / Racines lointaines / Le Cercle des noyés), au Sahara occidental (Les Dormants / Territoire perdu), au Soudan (Closed district).*

Né de la rencontre, parfois aussi de la confrontation avec le réel, son cinéma tente de tisser des liens entre les hommes et le monde, entre des histoires singulières et universelles. A la fois esthétiques, philosophiques et politiques, ses films sont autant de questionnements sur le monde et ses enjeux, sur l'existence ici et ailleurs. Après des études en information, journalisme et communication, ainsi qu'en anthropologie et civilisations africaines, Pierre-Yves Vandeweerd a enseigné, jusqu'en 2003, comme assistant à la faculté de philosophie et lettres de l'Université libre de Bruxelles.

De 2004 à 2008, il développe et dirige dans le cadre de la coopération bilatérale entre la communauté française de Belgique, la région wallonne et le Sénégal, une résidence annuelle d'écriture et de réalisation documentaire destinée à des jeunes cinéastes sénégalais : Cinéma (s) d'Afrique (s).De 1998 à 2008, il est co-directeur du festival biennal du cinéma documentaire de la communauté française de Belgique : Filmer à tout prix.Depuis 2008, il est professeur à l'IHECS (Institut des Hautes Etudes de Communication Sociale).Depuis 2010, il est directeur artistique de la collection Fragments d'une œuvre aux Editions Doc Net. A partir de 2011, il diri-

CÉLÉBRATION DU 50E ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE FRANTZ FANON

L'homme qui a épousé la cause algérienne

PAR LOTFI SID

À l'occasion de la 50e commémoration de la mort de Frantz Fanon, la fondation Mechaâl-Echahid a organisé, dimanche à Alger, une conférence sous le thème « Frantz Fanon, parcours de militant et d'intellectuel ».

L'occasion, rehaussée par la présence du journaliste-écrivain, Amar Belkhodja, n'a pas manqué de drainer du beau monde constitué essentiellement de plusieurs figures de la guerre de Libération nationale et qui ont tenu à apporter, à cette célébration, leurs témoignages sur cet homme qui a épousé la cause algérienne. A cette occasion, les intervenants ont revisité les positions courageuses et audacieuses de ce psychiatre et intellectuel face à l'administration coloniale, outre son humanisme qui a fait de lui un symbole de la lutte pour les peuples opprimés. En premier lieu, M. Belkhodja est largement revenu sur cette personnalité qui avait stupéfait le monde par son idéologie et ses théories vis-à-vis des différentes questions, dont le colonialisme. « *Cette dimension mondiale que Frantz Fanon portait dans ses rêves, celle de voir l'Algérie indépendante et une Afrique unifiée* », a-t-il dit. En outre, Il a cité, dans ce contexte, le livre de Fanon *Peau noire, masque blanc*, où l'auteur affirme ses idées d'homme audacieux luttant contre toutes les idées reçues de discrimination. L'intervenant a, par ailleurs, évoqué des étapes clés dans la vie de Frantz Fanon dont ses liens avec l'écrivain et poète martiniquais Aimé Césaire, son professeur au lycée et avec le fondateur des réseaux de « porteurs de valises », Francis Jeanson. Il a cité, en outre, l'œuvre magistrale de Fanon *Les damnés de la terre*, préfacée par Jean-Paul Sartre et qui a eu une influence prépondérante dans la lutte contre le racisme dans le monde.

Amar Belkhodja est revenu également sur les réalisations de Fanon en tant que psychiatre (1953-1956) à l'hôpital Joinville de Blida avant de présenter sa démission dans laquelle il exprima ses idées et philosophie vis-à-vis de plusieurs questions. Quant à ses positions révolutionnaires et de militant dans les rangs du FLN, M. Belkhodja a rappelé que l'intellectuel engagé a choisi d'être Algérien car il croyait en la cause de ce peuple et milita pour ses droits tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays en qualité de médecin, politique et journaliste au sein du staff fondateur du quotidien *El-Moudjahid*. L' « algérianité » de Fanon était complète à plus d'un titre, a rappelé l'intervenant. Lorsqu'il parlait de l'Algérie il commençait par « *Nous Algériens* », un engagement qu'il a mis au service des peuples colonisés, a-t-il poursuivi. En dernier lieu, l'intervenant a révélé l'amour de Frantz Fanon pour l'Algérie qui fut pour lui le début de sa pensée révolutionnaire et qui a tant nourri les mouvements révolutionnaires et de décolonisation de par le monde. Le conférencier a récité, par la suite, des poèmes de Himoud Brahimi, dit « Momo » à travers lesquels il pleure Frantz Fanon qu'il a bien connu.

L. S.

SEMAINE CULTURELLE DE TEBESSA

A la découverte de la capitale de la Mekerra

Le public de Tébessa a vécu une ambiance de fête, à l'ouverture de la semaine culturelle de la wilaya de Sidi Bel-Abbes, dimanche à la Maison de la culture Mohamed-Chebouki du chef-lieu de wilaya. Le commissaire de ce festival des arts et cultures populaires a estimé que cette manifestation culturelle, inscrite dans le cadre des échanges entre différentes wilayas du pays, est une occasion propice pour mettre en exergue les traditions et les coutumes des habitants de cette wilaya de l'ouest du pays. L'exposition organisée à cette occasion, réserve un stand aux arts plastiques, fort dÆune dizaine de toiles, ainsi que des photographies et gravures présentant, sous le meilleur angle, les sites historiques et naturels de la wilaya de Sidi Bel-Abbes, ainsi que l'habillement traditionnel et les spécialités culinaires caractérisant cette région. Des soirées de variétés, modernes et folkloriques, ainsi que des représentations théâtrales pour adultes et enfants, sont également au menu de cette semaine culturelle qui fera la part belle au raï, Sidi Bel-Abbes étant une des "places fortes" de ce genre musical aujourdÆhui apprécié aux quatre coins de la planète. Les étudiants de lÆuniversité, ainsi que les populations des communes de Bir El Ater, Negrine et de Grigueur, recevront des délégations belabesiennes qui y donneront un aperçu de leur savoir-faire dans tous les domaines de l'art et de l'artisanat.

CONSTANTINE

Abdallah Hammadi signe son dernier livre

Le docteur Abdallah Hammadi, professeur d'université, chercheur, écrivain et poète a signé dimanche, au théâtre de Constantine, son dernier recueil de poésie en langue arabe intitulé *Antaqou œani el hawa*. Le titre de cette plaquette de 144 pages, éditée par Dar El Almaia de Constantine, renferme un jeu de mot construit autour du substantif *"hawa"* (passion). Le livre renferme en effet des poèmes qui font de l'amour et de la passion, des prétextes à des soliloques charriant des réminiscences révélant une culture littéraire impressionnante, d'un auteur familier des plus grands écrivains hispaniques et latino-américains. Dans ces vers libres, d'une modernité maîtrisée, l'Andalousie tient naturellement une place de choix, sans aucune concession de l'auteur à la nostalgie que ce thème inspire d'ordinaire, car la parole du poète est, ici, résolument projetée dans la réalité. Né en 1947, le docteur Abdallah Hammadi est diplômé de l'université de Madrid (Espagne). Il enseigne la littérature arabe et la langue espagnole à lÆuniversité de Constantine où il dirige aussi un laboratoire de traduction de la littérature espagnole. L'auteur a été président de l'Union des écrivains algériens. Ancien directeur du Centre national des études et des recherches sur le mouvement national et la Révolution du 1er Novembre 1954. Festival maghrébin de la musique andalouse à Tlemcen.

APS

MIDI LIBRE
N° 1437 | Mardi 6 décembre 2011

ACCUSÉ
levez-vous !

HOMICIDE INVOLONTAIRE

La sœur du meurtrier

La colère nous fait commettre des actes abominables. Nous cassons la vaisselle, nous proférons des mots irréfléchis et très souvent, nous donnons des coups à tous ceux qui ont le malheur de se trouver près de nous. Mais il arrive hélas ! que ces coups de gueule prennent une tournure dramatique au point où c'est toute une famille qui est détruite en l'espace de quelques fractions de seconde. C'est ce qui est arrivé à une famille à Alger le 13 mars dernier.

PAR KAMEL AZIOUALI

Dalila, 25 ans, était une fille heureuse. Plus qu'une semaine et elle se mariera. Il lui suffit parfois de fermer les yeux quelques instants à peine pour voir défiler devant ses yeux des images que personne n'avait vues jusque-là. C'étaient les images de la cérémonie de mariage qui aurait lieu dans une salle que son frère Yacine avait eu l'immense générosité de lui louer. Elle s'était renseignée et on lui avait dit que c'était l'une des plus belles salles des fêtes d'Alger. Elle avait même appris le montant de la location. C'était pratiquement cinq fois le montant que sa mère avait prévu d'allouer à ce chapitre. Ah ! Yacine était vraiment quelqu'un de bien ! Depuis la mort de leur père, voilà, voilà bientôt dix ans maintenant, il n'avait qu'un seul souci : que personne ne manque de rien à la maison. Et il ne se contentait pas d'assurer le minimum vital. Quand il en avait l'occasion, il accomplissait des folies comme cette salle qui n'accueillait en principe que les familles aisées. Sa mère et elle-même lui avaient reproché de l'avoir choisie et il avait répondu que « *rien n'était trop cher pour sa petite sœur Dalila.* » Une réponse qui avait arraché des larmes à sa mère et à elle-même. Des larmes de joie parce qu'elle avait un bon fils comme Yacine mais aussi des larmes de mélancolie et de chagrin parce que son second fils Mahmoud était tout le contraire de son ainé. Mahmoud était égoïste et un vrai tire-au-flanc. Le genre d'individu qui cherche à obtenir toutes les conditions d'un confort de pacha sans fournir le moindre effort pour le mériter. Au lieu de travailler, il était toujours à guetter le moment propice où il verrait sa mère de bonne humeur pour lui demander un billet de 200 DA afin de passer la journée à vadrouiller au centre-ville. Yacine lui avait demandé des centaines de fois de se comporter en homme et d'aller lui donner un coup de main au magasin de tissus, mais en vain. Mahmoud lui répondait toujours que vendre du tissu était un métier pour femme. Ce à quoi Yacine préférait ne rien répondre parce qu'il avait perdu tout espoir de transformer son frère qui préférait sirotait des cafés dans des gobelets tout en errant avec des voyous. Et ce qui était le plus insupportable chez Mahmoud c'est la facilité avec laquelle il trouvait des sujets de discordes et des occasions pour se chamailler avec sa mère. Dans ces moments-là, il tenait un discours décousu où il affirmait entre autres qu'il était le mal-aimé de la famille. « *El mahgour* ».

Depuis quelques jours, Mahmoud avait trouvé un autre prétexte pour empoisonner la vie de sa mère de son frère et de ses deux sœurs : le prix de la salle des fêtes.

Ce jour-là, le dimanche 13 mars 2011, Mahmoud rentra à la maison vers 17h. Il voulut se verser du café et il n'en trouva pas dans le thermos. Il donna alors l'ordre à ses sœurs de lui en préparer. Comme la plus jeune était occupée à réviser, ce fut Dalila qui décida de lui en préparer. Mais quand elle ouvrit le couvercle de la boîte à café, elle s'exclama avec stupeur.

- Ah ! Mahmoud, il n'y a plus de café !

- Comment cela, il n'y a plus de café ?

- Il n'y a plus de café parce que nous avons tout bu, voilà tout. Et nous avons oublié d'en acheter… Je vais te donner de l'argent et tu nous achètes un paquet…

- Mais c'est quoi ce mépris que l'on affiche à mon égard dans cette maison ?

- Ce n'est pas du mépris, Mahmoud mon frère ! Chasse, ces mauvaises idées que Satan t'inspire !

- Ah ! Tu veux dire que c'est Satan qui a bu ma part de café ?

- Ah ! Mahmoud, pourquoi me cherches-tu toujours la petite bête ? Tu ne veux pas acheter du café ? J'enfile ma Djebbah et je vais t'en acheter.

A ce moment, Aïcha, la mère rentra du balcon où elle était en train d'étendre du linge. Dès qu'elle comprit les raisons des éclats de voix de son fils, elle regarda sa fille et lui dit :

- Ce n'est pas à toi de sortir ni à Salima. Salima à le bac à préparer et je ne veux pas qu'on la déconcentre à chaque fois. Et toi, tu vas te marier dans une semaine et il n'est pas bon que tu t'occupes de ce genre de choses. Il veut du café ? Je lui donne de l'argent et il n'a qu'à en acheter. De toutes les manières c'est lui qui en consomme le plus dans cette maison.

- Ah ! mais j'ai compris ! Vous savez que c'est moi qui en consomme le plus alors vous avez décidé de ne plus en acheter ! Je vous coute cher, hein ?

La mère toisa son fils et lui dit :

- Tu veux la vérité ? Oui, tu nous coutes cher, Mahmoud. Je ne sais pas ce que j'ai fait au Bon Dieu pour que tu sois tordu à ce point. Au lieu d'aider ton frère dans le magasin et lui éviter de recruter un employé, tu traînes dans la rue comme un mendiant.

- Tu reconnais que je suis un mendiant ? C'est la preuve que je ne vous coute pas aussi cher que tu l'affirmes. Je porte les mêmes vêtements que ceux d'il y a trois ans.

- Moi aussi ! répondit la mère. Ton frère Yacine aussi.

- Ne me parle pas de Yacine, « *laadjouz* » ! Ne détourne pas la discussion. Tu sais qui nous coute cher ? Ta fille ! Tu crois que je ne sais pas combien coûte la salle que tu lui as louée ?

- Oui ! Vingt millions ! C'est toi qui les lui as donnés ? Voyou ! Sans honte ! Tu veux peut-être que ta sœur se marie comme une mendiante ?

- Oui… je sais… un seul mendiant suffit ! Moi !

Aïcha se mit à trembler et se rua sur son fils de 27 ans pour le gifler. Mais celui-ci lui retint la main tout en vociférant qu'un jour ils regretteraient tous de lui avoir fait du mal. A ce moment-là Yacine rentra. Il vit la main de sa mère retenue par son frère cadet et il crut que celui-ci était en train de la frapper. Il voulut intervenir mais son jeune frère plus fort que lui le repoussa violemment. Il courut alors à la cuisine et chercha un couteau. Il n'avait aucune intention de tuer son frère. Mais juste lui faire peur et le pousser à sortir pour obtenir une accalmie, même momentanée. Mais Mahmoud ce jour-là en avait gros sur le cœur et au lieu de s'en aller comme il l'avait prévu son aîné, il sauta sur lui avant même que celui-ci n'ait baissé la lame du couteau qui alla se planter en plein cœur. Yacine, en voyant le sang de son frère jaillir, hurla et laissa tomber le couteau. Il appela quelques voisins et ensemble, ils emmenèrent le blessé à l'hôpital de Bab el-Oued. Une heure plus tard, Mahfoud rendit l'âme des suites de sa profonde blessure.

Yacine se rendit de lui-même au poste de police… Il fut arrêté pour meurtre.

Il y a quelques jours, il a été condamné à 4 ans de prison ferme par le tribunal de Sidi-M'hamed. Initialement il avait été condamné à la prison à perpétuité. C'était sa mère et ses sœurs qui avaient témoigné en sa faveur en jurant que la mort avait été l'œuvre d'un malheureux accident.

En attendant, Mahmoud est mort, Yacine est en prison et le mariage de Dalila a été annulé parce que la famille de son fiancé a eu peur d'emmener chez elle la sœur d'un… meurtrier.

K. A.
kamelaziouali@yahoo.fr.

Miss France 2012 : Delphine Wespiser revient sur sa victoire

Sacrée miss France samedi soir lors d'une cérémonie retransmise sur TF1 en direct de Brest, Delphine Wespiser revient sur la soirée de couronnement lors d'un entretien accordé à Public.fr, se disant heureuse d'avoir remporté ce titre qui lui permettra de faire connaître sa région d'origine : L'Alsace.
«Je suis très heureuse d'avoir gagné. Je suis aussi très fière pour ma région. J'espère faire mieux connaître l'Alsace aux Français», confie la jeune femme de 19 ans, étudiante en management, qui a eu du mal à croire en sa victoire lorsque son nom a été prononcé par Alain Delon, le président du concours Miss France.
«Il y a eu une grosse descente de stress. Je cherchais mes parents dans la salle mais je ne les voyais pas. Et en même temps, un autre stress est monté. Être Miss France, c'est une grosse responsabilité», fait-elle savoir, avant de préciser s'être inscrite à ce concours par défi. «J'avais un an de vacances et un jour, j'ai vu une annonce dans le journal pour l'élection départementale. Je m'y suis inscrite. J'ai gagné puis j'ai participé à l'élection régionale», indique Delphine Wespiser.

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1877 *Le Washington Post* est publié pour la première fois

Les premiers numéros comprennent quatre pages et coûtent trois cents. John R. McLean, patron du Cincinnati Enquirer, rachète la publication en 1905 : il l'agrémente de dessins humoristiques en couleurs et lui donne une orientation «sensationnaliste», mettant l'accent sur les faits divers et les scandales. Mais à cause de la réputation du journal, les ventes et les recettes publicitaires s'effondrent et cause la faillite. En 1933, un banquier d'affaires, Eugene Meyer, rachète le Post au cours d'une vente aux enchères... Le journal est encore considéré avec le New York Times comme l'un des deux plus grands quotidiens américains

1921 Création d'un Etat libre d'Irlande (Eire)

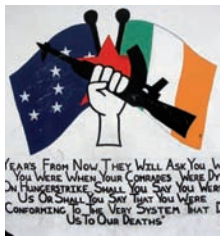

Le Premier ministre britannique David Lloyd George et deux délégués du "Sinn Fein", Griffith et Collins, signent le traité de Londres. Il stipule que l'Irlande sera désormais partagée en deux zones. Le sud, l'Eire, devient un dominion de la couronne d'Angleterre tout en restant indépendant. Les six comtés de Nord-Est, l'Ulster, demeurent intégralement possession britannique. Suite à la signature de ce traité, appelé aussi traité de Downing Street, les Irlandais se diviseront entre les unionistes de l'Ulster et les indépendantistes.

1936 Disparition de l'aviateur Jean Mermoz au large de Dakar

Alors qu'il traverse l'Atlantique aux commandes de l'hydravion la "Croix du Sud", Jean Mermoz et ses 4 compagnons disparaissent. Depuis 1934, Mermoz a déjà réussit 23 fois cette traversée à bord du même appareil. Parti à 7h du matin de Dakar, en direction de Natal au Brésil, la radio capte à 10h 47 un dernier message : "Coupons moteur arrière droit" ... Après avoir été pilote militaire, Mermoz entre à la compagnie Latécoère. Pionnier de la ligne Rio de Janeiro-Santiago du Chili, il fut le premier à réussir la traversée de la Cordillière des Andes à bord d'un avion commercial. Le 12 mai 1930, il réalise la première traversée postale sans escale de l'Atlantique Nord (3.450 km en 21h15). A bord de "L'Arc-en-Ciel", il établit en 1931, le record du monde de distance avec 8.960 km en 59 h de vol.

1969 Rolling Stones : "L'affaire Altamont" débute

Un spectacle gratuit donné par les Rolling Stones au Altamont Speedway en Californie tourne au drame, alors qu'un jeune spectateur noir est poignardé à mort par des membres des Hells Angels engagés comme gardes de sécurité par le groupe. Les critiques à l'effet que "Sympathy For The Devil" a contribué à déclencher l'acte de violence incitent les Stones à retirer la chanson de leurs spectacles pendant les six années qui suivront. L'image du groupe en est ternie. Les suites judiciaires empoisonneront la vie des Stones. Le 6 décembre 1969 sur le circuit d'Altamont, près de San Francisco, Meredith Hunter, 18 ans, black, fit l'erreur de sortir un révolver au pied de la scène où jouaient les Stones. Alan Passaro, biker Hell's Angel, membre du service d'ordre, sauta de la scène couteau à la main et poignarda Hunter. La scène a été filmée.

LE CARNET DU MIDI

1889 UN SUDISTE DANS L'ÂME

Jefferson Finis Davis est un officier et un homme politique américain, membre du parti démocrate qui fut notamment le premier et le dernier président des États confédérés d'Amérique durant la guerre de Sécession. Diplômé de West Point, colonel dans l'armée américaine et vétéran de la guerre contre le Mexique, sénateur du Mississippi, Jefferson Davis fut aussi Secrétaire à la Guerre des Etats-Unis. D'abord hostile à la sécession, il était néanmoins partisan du respect de la souveraineté des États de l'union à décider de leur avenir. Après la proclamation de la sécession du Mississippi, Davis démissionna du Sénat des États-Unis en janvier 1861. Le 18 février 1861, il fut élu président des États confédérés d'Amérique pour un mandat de 6 ans. Durant sa présidence, marquée par la guerre civile entre les États du Nord et ceux du Sud sécessionnistes des États-Unis, il se fit l'avocat d'un pouvoir centralisé plus fort au sein de la confédération afin de pouvoir unifier le commandement civil et militaire face aux troupes de l'Union. Après la défaite des troupes sudistes, Davis fut arrêté par les troupes nordistes en 1865 et accusé de trahison. Bien que les charges aient été finalement abandonnées, il fut cependant déclaré inéligible à toute fonction publique en vertu du 14e amendement à la constitution des États-Unis d'Amérique. Cette incapacité fut annulée par le président Jimmy Carter en 1978, soit plus de 89 ans après la mort de Davis. Emprisonné à Fort Monroe sur la côte de Virginie, Jefferson Davis est inculpé pour trahison le 18 mai 1866. Durant son séjour en prison, son frère Joseph Davis vendit la plantation de Brierfield à Ben Montgomery, l'un de ses anciens esclaves devenu un inventeur doué. Il sera libéré sous caution payée par des sudistes et quelques nordistes qui avaient son estime. Il décèdera ce jour à la Nouvelle Orleans.

1929 UN JOURNALISTE ACCOMPLI

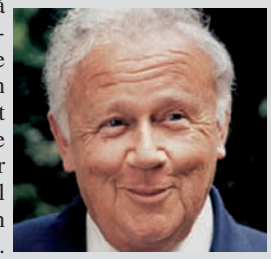

Philippe Pierre Bouvard, né ce jour à Coulommiers, est un journaliste, humoriste et présentateur de télévision et de radio française. Fils unique, issu d'un père catholique (qu'il n'a pas connu) et d'une mère juive alsacienne du nom de Gensburger, il est obligé de se cacher durant la Seconde Guerre mondiale. Il tient son nom de famille actuel de son beau-père, le second époux de sa mère. En 1953, il entre au service photographique du *Figaro* comme coursier et en profite pour obtenir un stage au service des informations générales. Il obtient la rubrique parisienne. De 1962 à 1973, il dirige les pages parisiennes du Figaro puis devient rédacteur en chef, directeur et enfin éditorialiste de France Soir de 1973 à 1998. Il a été conseiller technique, notamment pour l'hebdomadaire *L'Express* en 1977. Il est chroniqueur à *Paris-Match* de 1977 à 1992, puis au *Point* en 1983. En 1977, Jean Farran lui propose d'animer une émission culturelle et humoristique les Grosses Têtes devenue culte (c'est l'émission de radio la plus écoutée de France) ; il occupe également la fonction de rédacteur en chef du journal de 13 heures. À partir de 1982, il anime à la télévision (Antenne 2) : *Samedi Soir, Le Petit Théâtre de Bouvard* (devenu Bouvard du rire), une émission d'humour qui fera découvrir toute une génération de comiques. À la fin de l'année 1999, la direction de RTL décide de rajeunir l'antenne, Philippe Bouvard est remercié et est remplacé par Christophe Dechavanne. L'animateur se retrouve à la rentrée sur la radio Europe 1, avec une chronique matinale quotidienne et une intervention en tant que chroniqueur dans l'émission *On va s'gêner* de Laurent Ruquier. Mais Dechavanne n'arrivant pas à s'imposer dans la case horaire, Philippe Bouvard est rappelé pour la reprise des Grosses Têtes, le 26 février 2001. De 1990 à 2006, il a dirigé aussi la Gaîté-Bobino.

1982 DES BICEPS DANS LES JAMBES

Alberto Contador, de son nom complet Alberto Javier Contador Velasco, voit le jour à Madrid. C'est un coureur cycliste espagnol qui débute sa carrière professionnelle en 2003. Il se révèle en remportant son premier Tour de France (qui est le deuxième auquel il participe) le 29 juillet 2007. À la suite de ses victoires sur les Tours d'Italie et d'Espagne en 2008, il devient le premier coureur espagnol à avoir remporté les trois grands tours. En 2009, il gagne son deuxième Tour de France. L'année suivante, il remporte son troisième Tour de France. Il est considéré par certains comme le meilleur grimpeur du monde, comme le montrent ses victoires en altitude à l'Alto de l'Angliru sur la Vuelta en 2008 , à Verbier sur le Tour en 2009 ou, encore, à l'Etna sur le Giro en 2011. De plus, il possède une attaque très violente lui permettant de distancer aisément ses adversaires en montagne. Il a réalisé, également, de bonnes performances en contre-la-montre. Il en fut champion d'Espagne en 2009 et a remporté le contre-la-montre autour d'Annecy sur le Tour cette même année.

Page réalisée par Soraya Hakim
carnetdumidi@lemidi-dz.com

NA HUSSEIN DEY

D. Benlamri convoité par le Benfica Lisbonne

Le défenseur international olympique algérien du NA Hussein Dey (Ligue 1 algérienne de football), Djamel Benlamri, est convoité par le club portugais de Benfica Lisbonne, en vue d'un recrutement durant la période des transferts d'hiver, rapporte lundi le site spécialisé portugais Fora de Jogo. Benlamri (22 ans le 25 décembre), a été recommandé aux "Aigles" par Eurico Gomes, ancien joueur du Benfica, du FC Porto et du Sporting Lisbonne. C'était déjà lui qui avait fait signer l'ancien défenseur du NAHD, Rafik Halliche au Benfica en décembre 2007, avant d'être prêté pour deux saisons à Nacional Madeira, puis vendu à Fulham (Premier League anglaise). Spécialisé sur le marché algérien, Eurico avait aussi recommandé l'ancien défenseur du MC Oran, le Camerounais Gilles Binya au Benfica, en 2007. Benfica n'est pas la seule équipe à être intéressée par les services du jeune joueur algérien, puisque des clubs français sont sur ses traces, précise la même source. Auteur d'un excellent rendement lors du championnat d'Afrique des moins de 23 ans (U 23), qui se dispute au Maroc, Benlamri a fini par taper dans l'úil des recruteurs, venus en masse pour superviser les joueurs susceptibles d'être transférés. Le contrat du défenseur avec les "Sang et Or" court jusqu'en 2014, précise-t-on. La sélection algérienne olympique s'est faite éliminer de la course pour la qualification aux Jeux Olympiques JO-2012 de Londres, en quittant la compétition dès le premier tour.

MAHFOUD OULD ZMIRLI :

«Nous sommes prêts à céder Benlamri au Benfica»

Le président du NA Hussein Dey (Ligue 1 algérienne), Mahfoud Ould Zmirli, a affirmé lundi que le club est prêt à céder le défenseur international olympique, Djamel Benlamri, à l'équipe portugaise du Benfica Lisbonne, dans le cas où elle se manifestait. "*Pour le moment, la direction du club n'a rien reçu d'officiel au sujet de Benlamri. Bien évidemment, nous sommes prêts à négocier avec le Benfica, si ce club se manifestait pour engager le joueur, c'est un honneur pour nous*", a indiqué à l'APS le premier responsable du club banlieusard. Auteur d'un excellent rendement lors du championnat d'Afrique des mois de 23 ans (U23), qui se dispute au Maroc jusqu'au 10 décembre, Benlamri (22 ans le 25 décembre), a été recommandé aux "Aigles" par Eurico Gomes, ancien joueur du Benfica, du FC Porto, rapporte le site spécialisé portugais Fora de Jogo. C'était déjà ce même agent qui avait fait signer l'ancien défenseur du NAHD, Rafik Halliche au Benfica en décembre 2007, avant d'être prêté pour deux saisons à Nacional Madeira, puis vendu à Fulham (Premier League anglaise). "*Même si Benlamri est incontournable pour nous, le NAHD est prêt à le céder, dans l'intérêt et du joueur et du club*", a-t-il ajouté. Benfica n'est pas la seule équipe à être intéressée par les services du jeune joueur algérien, puisque des clubs français sont sur ses traces.

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Les Béjaouis marquent le pas

A trois journées seulement de la fin de la première phase de la Ligue 1, la JSM Béjaïa peine toujours à retrouver ses repères. En effet, après douze journées de compétition, la formation de la capitale de la Soummam, n'a eu droit qu'à quatre victoires dont deux à l'extérieur.

PAR MOURAD SALHI

Après un début difficile marqué par un nul face au nouveau promu, le CS Constantine et une petite victoire contre l'autre nouveau promu, le NAHD, les Vert et Rouge commencent à retrouver petit à petit leurs repères, et ce, en allant, s'imposer à l'extérieur et devant l'ES Sétif sur le score de deux buts à un. En recevant le MC Alger à l'issue de la cinquième journée, la JSM Béjaïa n'a pas raté l'opportunité pour confirmer son réveil, en battant le Doyen sur le fil.

Des résultats qui devaient en réalité donner des ailes aux poulains de Fouad Bouali pour aller encore de l'avant. Mais la réalité de terrain est toute autre, la JSM Béjaïa qui s'apprête à disputer sa première Ligue des champions africaine, enregistre une courbe descendante. Depuis la cinquième journée, les Béjaouis n'ont pas goûté à la joie de succès. Mis à part la victoire surprenante face au CR Belouizdad, la JSM Béjaïa a été tenue en échec à cinq reprises dont quatre de rang. La formation de Fouad Bouali, qui a terminé la saison écoulée sur une bonne note (2e place), épreuve d'énormes difficultés à quitter le ventre mou du tableau (8e place avec 18 points).

C'est vrai qu'elle n'est pas loin du podium, mais au vu de la concurrence affichée par les clubs occupant le haut du tableau depuis le début de cet exercice, les choses ne s'annoncent pas aussi faciles pour les camarades de Bellakhdar. A domicile où à l'extérieur, les Béjaouis n'arrivent pas à s'imposer.

Le week-end prochain, la JSM Béjaïa aura un rendez-vous avec les Rouge et Noir, actuels leaders du championnat. Un autre match qui s'annonce aussi difficile contre une équipe qui ne laisse rien au hasard. Tenus en échec par des équipes mal classées à l'image de l'AS Khroub, le WA Tlemcen et le CA Batna, les joueurs sont appelés à prendre très au sérieux le reste de la compétition.

La ligne offensive de la JSM Béjaïa qui compte des éléments expérimentés à l'image de Yabeun, Djellit, Boulaïncer, Gasmi et les autres, n'a pas eu le rendement escompté. Certes, le départ de N'djeng et Zerdab a beaucoup affecté le groupe, mais il est impératif que ce compartiment se réveille pour que l'équipe retrouve sa place sur le podium. Dos au mur, les coéquipiers de Boulaïncer se doivent de réagir pour éviter une éventuelle crise. Le parcours mitigé des Béjaouis à l'issue de cette première phase pourrait se répercuter négativement sur le rendement de l'équipe lors de la seconde phase qui sera plus difficile.

Une chose est sûre, à force de perdre à chaque fois, la JSM Béjaïa tient son statut aux mauvais résultats de ses concurrents. La victoire face à l'USM Alger à domicile est impérative pour la formation de la vallée de la Soummam avant d'effectuer le déplacement à Tizi-Ouzou pour croiser le fer avec ses voisins de la JS Kabylie dans un derby qui s'annonce palpitant.

M. S.

FOUAD BOUALI :

«Je suis toujours l'entraîneur du club»

L'entraîneur, Fouad Bouali, a affirmé lundi dernier qu'il allait poursuivre sa mission aux commandes techniques de la JSM Béjaïa (Ligue 1 algérienne de football), en dépit des "*pressions*" exercées à son encontre par "*certains dans l'entourage du club*". "*Certains, volontairement, ont interprété autrement les propos que j'avais tenus à l'issue de la précédente rencontre face au MCO (défaite 1-0), mais que tout le monde se rassure, je suis toujours en place. Je reprendrai le travail normalement mardi*", a-t-il indiqué à l'APS, l'ancien entraîneur du WA Tlemcen (Ligue 1, Algérie).

La formation de la "Vallée de la Soummam" avait essuyé, samedi dernier, sa deuxième défaite de la saison à Oran face au Mouloudia local, lors d'un match comptant pour la 12e journée de la Ligue 1, un échec intervenu après une semaine du nul concédé à domicile contre l'USM El Harrach (0-0). Cette contre performance a poussé l'entraîneur Bouali à déclarer, en fin du match, qu'il comptait "réfléchir bien sur la situation", laissant entendre au passage qu'il était prêt à démissionner s'il s'avérerait que c'est lui le problème. *"Ce que je voulais dire avec exactitude est qu'il*

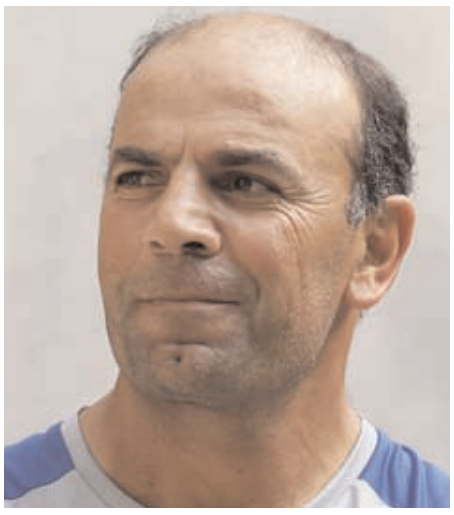

est anormal de dominer à chaque fois l'adversaire, sans parvenir souvent à matérialiser cette domination. Du coup, je m'interroge sur les causes de cette inefficacité offensive", a-t-il expliqué. "*Je me dis, peut être que le problème est d'ordre psychologique, auquel nous devrons remédier rapidement",* a t-il ajouté.

L'entraîneur de la JSMB écarte toutefois l'idée de jeter l'éponge, du moins, pour le moment, non sans accuser "*certaines parties*" à Béjaïa de vouloir "*tout faire*" pour se débarrasser de lui. *"Les proportions données aux propos que j'avais tenus à Oran montrent bien que certains à Béjaia cherchent à tout prix à se débarrasser de moi. Ils ne guettent d'ailleurs que mon départ. Une chose est sûre, si j'envisage de jeter l'éponge, j'en parlerai au président du club en premier*", a-t-il conclu. A l'issue de la 12e journée du championnat de Ligue 1, la JSMB occupe la 8e place avec 18 points, à 6 points du leader l'USM Alger. Elle n'a plus gagné à domicile depuis la 5e journée, se contentant de trois nuls d'affilée au stade de l'Unité maghrébine à Béjaia.

Cette situation n'a pas arrangé les affaires de Bouali, qui fait face à une grosse pression de certaines parties au sein du club, d'autant que celui ci est appelé à disputer la ligue des champions africaine à partir du mois de février prochain, à la faveur de la 2e place décrochée lors de l'exercice dernier. La ligne offensive constitue le maillon faible de l'équipe, avec seulement 9 réalisations. Le départ de l'attaquant camerounais, Yanic Njong vers l'ES Tunis, durant l'intersaison, se fait durement sentir.

Cuisine

Tourte à la viande hachée et au poulet

Ingrédients :
Pâte feuilletée
250 g de viande hachée
250 g de filet de poulet
100 g de fromage râpé
2 gousses d'ails écrasés
2 c. à soupe de persil haché
2 oignons finement hachées
4 œufs
1 jaune d'œuf
Sel, poivre

Préparation :
Hacher les filets de poulet. Mélanger dans un saladier la viande et le poulet haché, le persil, l'ail écrasé, les oignons hachés, les œufs battus, le fromage râpé, sel et poivre. Diviser la pâte à deux boules égales. Etaler la première boule et en foncer un moule beurré, verser au dessus la farce, étaler la deuxième boule de pâte et en couvrir l'appareil, tailler les bords et les pincer ensemble pour les sceller. Couper le reste de l'abaisse de pâte en fines lanières, les disposer sur la tarte en les croisant, enduire la tarte avec le jaune d'œuf. Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 1 heure. Servir chaud.

Cookies américains

Ingrédients :
220 g de farine
1 demi sachet de levure chimique
50 g de sucre de canne
50 g de sucre
1 sachet de sucre vanillé
100 g de beurre salé
1 c. café de miel
1 œuf
60 g de pépites de chocolat

Préparation :
Dans un récipient, faire fondre le beurre et le mélanger avec le miel et l'œuf.
Dans un autre récipient, mélanger la farine + levure + sucres
Rassembler tout ensemble et mélanger, ajouter les pépites de chocolat en dernier. La pâte est grumeleuse c'est normal. Faire des petits tas et les aplatir légèrement sur la plaque du four.
Préchauffer le four à 200°C et enfourner pour 10' pas plus Laisser refroidir avant de mettre sur une grille.
Note :
On peut varier la recette en ajoutant des écorces d'oranges confites, les noix, des noisettes, de la noix de coco, fleur d'oranger, etc.

BIEN-ÊTRE ET FORME

Venir à bout des maux du quotidien

Il nous arrive à toutes d'avoir parfois des signes curieux, désagréables, parfois troublants. Décelez leurs causes et vous pourrez ainsi prendre les choses en main !

Vos oreilles sifflent ou bourdonnent :

Ce trouble est fréquent lorsque l'on a été exposé à une ambiance sonore bruyante. Il signale que les cellules auditives ont souffert. Des sifflements ou des bourdonnements persistants peuvent aussi être dus à une infection de l'oreille, à un bouchon de cérumen, à une baisse d'audition...

Ce que vous devez faire

Si vos symptômes persistent plus de 12 heures, consultez sans attendre un spécialiste ORL un traitement immédiat peut éviter la persistance de vos sifflements ou bourdonnements.

Vous avez des palpitations

C'est comme si votre cœur « s'emballait ». Heureusement, ces palpitations sont bénignes la plupart du temps.

Ce que vous devez faire

Vos palpitations surviennent lors d'une émotion forte ou d'un stress ? Ne vous inquiétez pas ! Votre tempérament, probablement nerveux et émotif, est sans doute en cause. Lorsque cela vous arrive, essayez de respirer lentement et profondément et pensez à vous détendre, ainsi vos palpitations s'estomperont. Surtout, ne vous affolez pas car elles risqueraient, alors, de s'accentuer sous l'effet de ce stress supplémentaire. Toutefois, si elles se répètent lors d'activités physiques, ou si elles sont associées à un essoufflement, à une douleur, vérifiez avec votre médecin, en passant un test d'effort, que vous n'avez pas de souci au niveau du cœur.

Vos doigts sont douloureux et changent de couleur

Alors qu'il ne fait pas un temps glacial, brusquement vos doigts deviennent blancs, glacés et insensibles, puis se mettent à bleuir et à gonfler pour, enfin, virer au rouge avec des picotements violents : vous pourriez souffrir de la maladie de Raynaud. Ce trouble circulatoire est dû à une hypersensibilité des petits vaisseaux des doigts, ce qui entraîne leur contraction excessive.

Ce que vous devez faire

Pour prévenir ces désagréments, protégez vos mains même s'il ne fait pas très froid, avec des gants très chauds ou une double paire en soie, par exemple. Méfiez-vous aussi des changements de température, notamment lorsque vous sortez du chaud vers l'extérieur, quand vous manipulez des aliments surgelés...
Enfin, essayez de renoncer au tabac car la nicotine favorise les contractions des vaisseaux, et donc les troubles. Malgré ces mesures, vos ennuis persistent ? Consultez votre médecin.Vous avez des saignements entre les règles Même s'ils sont peu importants, vous ne devez pas négliger ces saignements.

Ce que vous devez faire

Consultez votre gynécologue pour lui signaler cette perturbation de cycle. Pensez à noter quand sont survenus ces saignements par rapport à la date normale de vos règles, s'ils se sont

CONSEILS PRATIQUES

Nettoyer et entretenir les filtres d'un aquarium

Les filtres, tout comme l'aquarium, doivent être entretenus régulièrement. En effet, s'ils sont mal entretenus, cela peut mettre en danger la vie des poissons. C'est la raison pour laquelle, un entretien et un nettoyage régulier de ces filtres s'imposent. Voici les conseils à suivre.

Les nettoyer une fois par mois :

Il faut savoir que le nettoyage des filtres doit se faire au moins une fois dans le mois. On nettoie les filtres avec de l'eau neutre et tiède et non de l'eau chaude.

Comment procéder :

Pour débuter, il faut débrancher le filtre et l'enlever de l'aquarium. Déposez le filtre dans une bassine. Enlevez les mousses et rincez les avec de l'eau claire.

Utiliser une brosse à dents :

Vous pouvez utiliser une brosse à dent pour enlever les saletés des parties mécaniques du filtre. Pour en finir, il faut remonter le filtre et le placer dans l'aquarium.

Trucs et astuces

Contre le mal de gorge

Mélangez dans de l'eau chaude une pincée de sel, une moitié de citron pressé et une c. à café de miel. Faites des gargarismes 3 fois par jour.

Contre la toux

Mélangez, 4 c. à soupe de miel, une gousse d'ail hachée, une rondelle d'oignon hachée, un petit radis coupé en morceaux. Avant d'avaler, ajoutez quelques gouttes de jus de citron.

Guérir les plaies

En cas d'écorchures et de blessures ouvertes, appliquez un bandage au miel et faites-le sécher à l'air. Cette couche protègera la plaie.

Pour s'endormir aisément

Chauffez un verre de lait et sucrez avec une c. à soupe de miel.
1 heure avant de se coucher, prenez une c. à soupe de miel pur ou avec du thé de mélisse.

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AIT ALI

Les requins, victimes d'une pêche sauvage

Si certaines espèces inspirent la craainte à l'Homme, elles sont loin d'avoir la paix dans leur habitat naturel. Bien au contraire, iles requins sont aujourd'hui sérieusement menacés, notamment à cause de la pêche qui continue malgré les interdictions.

Le grand requin blanc est aujourd'hui une espèce protégée. Mais des dizaines de millions d'autres squales sont capturés chaque année par les pêcheurs. En effet, les ailerons sont très prisés dans la cuisine traditionnelle chinoise et la raie manta géante, une autre forme de requin, est transformée en poudre utilisée dans la médecine chinoise.

Mais la viande de requin est également massivement consommée en Europe, à l'insu de bon nombre de consommateurs. *"Les gens ne s'en rendent pas compte parce qu'on ne l'appelle pas comme ça, mais ils mangent du requin",* explique à l'AFP Sonja Fjordham, présidente de l'ONG Shark Advocates International. En effet, on parle de saumonette en France ou de "fish and chips" en Angleterre mais il s'agit en général de roussette ou d'aiguillat, des espèces de petits requins.

De même, le veau de mer est en réalité le requin-taupe, dont les populations se sont effondrées dans l'Atlantique et qui fait l'objet d'un moratoire en Europe, comme le souligne Sciences et Avenir. Au sommet de la chaîne alimentaire, le requin est indispensable pour réguler la faune dans les fonds marins. Les scientifiques osent à peine envisager les conséquences de sa disparition, qui concerne 20% des requins, toutes espèces confondues, selon Mme Fjordham.

Réduire la pêche à tout prix

Le principal tourment des écologistes reste le "finning", cette pratique (interdite mais souvent ignorée) qui consiste à couper les ailerons des requins à bord des bateaux de pêche et à rejeter ensuite à la mer les animaux, souvent encore vivants. Une pêche qui reste très rentable puisqu'en Asie une nageoire peut valoir plusieurs centaines d'euros.

"C'est comme si on coupait les bras et les jambes d'une personne. Ne reste plus que le tronc. Sans nageoires, ils ne peuvent pas nager, ils ne peuvent pas respirer, ils ne peuvent pas manger. Ils coulent au fond de la mer", s'insurge Rebecca Regnery, directrice adjointe de Humane Society International.

"Pas besoin d'être un génie pour prohiber le "finning". C'est un tel gâchis", estime Sonja Fjordham. "*La fin du "finning" seule ne suffira pas à sauver les requins. Nous devons réduire la pêche*". Et la chose est possible. A Palau, un petit archipel du Pacifique on a su booster l'écotourisme de l'archipel en mettant en place un sanctuaire pour requins. Depuis, la plongée avec les squales représente 8 % du PIB, chaque animal rapportant 1,9 million de dollars au cours de son existence.

L'OSTÉODERME

La mystérieuse peau osseuse de certains dinosaures

Une équipe américaine a étudié l'ostéoderme – la peau consolidée de plaques osseuses – des Rapetosaurus, des dinosaures de Madagascar : une structure encore présente chez certains animaux actuels, mais à la fonction mal connue chez les dinosaures.

L'ostéoderme, ensemble de plaques osseuses ou écailleuses intégrées dans la peau, est une structure commune chez les dinosaures comme le Stegosaurus, l'Ankylosaurus ou les représentants du groupe des Titanosauria. Mais quelle était sa fonction ? Était-ce une protection, comme c'est le cas chez les tatous et les crocodiles ? Une parure, utile aux rapports entre individus ? Un régulateur de la température corporelle ?

Kristina Curry Rogers, professeur de biologie et de géologie au Macalester Collège (St Paul, Minnesota) a étudié les os gigantesques qui poussent dans la peau du Rapetosaurus, un dinosaure sauropode dont des fossiles ont été trouvés à Madagascar. Lui conférant une peau par endroit sept fois plus épaisse que celle d'un éléphant, ces plaques osseuses, creuses, étaient cependant raisonnablement 'légères' à porter. "C'est le plus grand ostéoderme jamais trouvé chez un vertébré. Le fait qu'il soit creux démystifie toutes sortes d'idées sur la façon dont ces os 'fonctionnaient' chez ces dinosaures à long cou", a déclaré Kristina Curry Rogers.

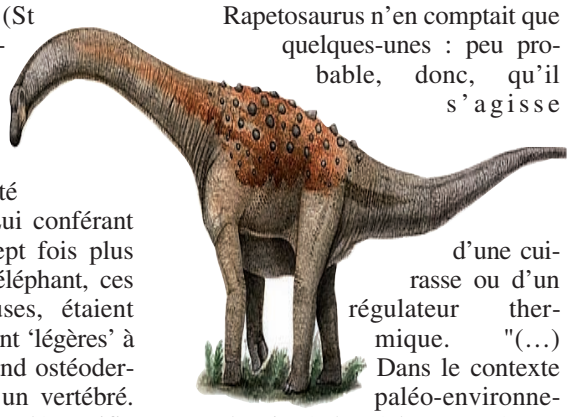

Au lieu d'être fait de centaines de plaques comme chez les animaux actuels, l'ostéoderme du Rapetosaurus n'en comptait que quelques-unes : peu probable, donc, qu'il s'agisse d'une cuirasse ou d'un régulateur thermique. "(…) Dans le contexte paléo-environnemental sujet à la sécheresse où ces animaux vivaient, (.. .) l'ostéoderme était peut-être important pour le stockage de minéraux, ce qui leur a permis de survivre dans les moments difficiles", a expliqué Curry Rogers, dont les recherches se poursuivent pour mieux cerner le mystère…

Une course aux armements entre des fourmis et leur parasite

Publiant leur étude dans BMC Ecology, des chercheurs allemands ont mis en évidence la façon dont, dans la forêt malaisienne, un insecte parasite s'imprègne de l'odeur de fourmis pour tromper leur vigilance, s'introduire dans leur nid et se servir dans leurs réserves de nourriture.

Christoph von Beeren et Volker Witte, de l'Université Ludwig Maximilian de Munich, ont étudié, dans la forêt tropicale d'Ulu Gombak, en Malaisie, ainsi qu'en laboratoire, les interactions entre des fourmis de l'espèce Leptogenys distinguenda et le poisson d'argent ou lépisme argenté (Malayatelura ponerophila), un insecte parasite.

Ayant une vue médiocre et vivant dans un monde de signaux chimiques, les fourmis portent 70 composés hydrocarbonés différents sur leur cuticule, leur servant à s'identifier mutuellement. Tandis que le parasite ne porte aucune de ces molécules odorantes. Comment parvient-il à pénétrer dans la fourmilière sans se faire repérer et tuer ?

En traçant ces hydrocarbures odorants – préalablement 'marqués' – depuis les fourmis jusqu'au lépisme, les scientifiques ont montré que ce dernier 'chapardait' le parfum de ses hôtes, en se frottant de préférence contre les fourmis immatures sans défense. En isolant momentanément le lépisme, les chercheurs ont alors constaté que le parasite perdait rapidement son camouflage chimique, et, réintroduit dans la colonie, était immédiatement attaqué par les fourmis.

Un accès à la nourriture et à un abri *sans rien donner en retour*

"Il semble que les lépismes et les fourmis sont engagés dans une course à l'armement co-évolutive. Les fourmis se sont équipées d'un système de reconnaissance olfactif compliqué pour sauvegarder leur nid contre les prédateurs et les parasites (…), tandis que la stratégie du lépisme a évolué en élaborant des schémas comportementaux (…) pour déjouer les défenses chimiques de la fourmi. Le lépisme ont ainsi accès à la nourriture et à un abri à l'intérieur du nid des four-

L'encyclopédie DES INVENTIONS

CONSERVE ALIMENTAIRE

Inventeur : **Nicolas Appert**
Date : **1795** Lieu : **France**

C'est en 1795 que Nicolas Appert, un confiseur français, commence à réfléchir sur une méthode qui permettrait de conserver les aliments sur une très longue durée. Il perfectionne sa technique pendant plusieurs années et publie en 1810 un livre dans lequel il dévoile son procédé. Il ne déposera pas de brevet. Baptisée Appertisation la technique de Nicolas Appert consiste à mettre les aliments dans des bocaux en verre fermés hermétiquement, puis à chauffer le tout au bain-marie. La durée du chauffage varie en fonction des aliments. Cette procédure est purement empirique et ne repose à l'époque sur aucune base scientifique connue. En effet, ce n'est qu'en 1861 que Pasteur découvre les micro-organismes responsables de la putréfaction.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h01
Dohr	12h34
Asr	15h11
Maghreb	17h30
Icha	18h56

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 1437| Mardi 6 décembre 2011

Le *MIDI LIBRE* met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

POUR UNE CONCILIATION AVEC LA DIRECTION DE L'ENNA

Le SNPCA saisit l'Inspection de travail

Le Syndicat national des personnels de la circulation aérienne (SNPCA) a annoncé, dimanche, avoir saisi l'inspection de travail pour une conciliation, suite au refus de la direction de l'Etablissement national de la navigation aérienne (ENNA) de *"répondre favorablement"* à ses doléances.

Dans un communiqué rendu public, le syndicat a précisé que l'Inspection de travail de la wilaya d'Alger a été "*officiellement saisie*" après le rejet de l'employeur de sa demande concernant "*la mise en œuvre du décret numéro 04/414 de 2004*", *l'"entame des négociations du régime indemnitaire spécifique*" et la *"finalisation des négociations de l'accord collectif ENNA/SNPCA et ce au plus tard le 8 décembre*".

Le SNPCA avait exprimé lundi dernier son *"rejet"* de tout projet "*unilatéralement arrêté*" par la direction de l'ENNA qui concerne le devenir direct des contrôleurs aériens. Il avait précisé qu'il est "*engagé depuis juin 2011 dans des négociations relatives à la révision de l'accord collectif spécifique ENNA/SNPCA dans tous ses aspects socioprofessionnels*". Le SNPCA met en cause "*la volonté unilatérale d'instaurer la licence du contrôleur aérien par l'employeur, sans aucune protection socioprofessionnelle, ce qui la viderait,* estime-t-il*, de tout son sens et, de surcroît, en remettant en question des acquis datant de 1993*".

A. B.

Très Libre

AFFAIRE DES ANCIENS CADRES DE LA PROTECTION CIVILE

Le pourvoi en cassation accepté

La Cour suprême a accepté récemment le pourvoi en cassation introduit dans une affaire de corruption remontant à 2006 et impliquant six anciens cadres supérieurs de la direction générale de la Protection civile ayant conclu un marché public en violation de la législation avec la société Elsecom pour l'acquisition de 120 ambulances au profit de la Protection civile, a-t-on appris dimanche auprès de la défense.

Le tribunal de Bir Mourad-Raïs avait prononcé le 21 juin 2008 des peines allant de deux à trois ans de prison ferme contre les six accusés. Le jugement avait été confirmé par la cour d'Alger.

La Cour suprême a accepté le pourvoi en cassation, formé par le ministère public contre cette décision, et décidé de renvoyer l'affaire de nouveau devant la même cour, mais avec une composante différente, pour rejuger l'affaire. Les mêmes peines ont été prononcées.

Selon l'arrêt de renvoi, les six accusés sont d'anciens cadres de la direction générale de la Protection civile qui se sont rendus coupables d'un délit d'initié au profit de l'entreprise Elsecom dans l'adjudication pour l'acquisition de 120 ambulances.

Une vérification administrative a révélé que les ambulances étaient en fait des véhicules ordinaires de type "Ford fourgon" que la société Elsecom a équipé en matériel médical.

L'action publique a été déclenchée suite à la plainte de la direction générale de la Protection civile contre certains de ses cadres, dont l'ancien inspecteur général de la direction générale de la Protection civile et l'ancien directeur central de la protection.

Les six mis en cause sont accusés de passation de marchés publics en violation de la législation et de la réglementation en vigueur pour l'octroi d'avantages injustifiés à des tiers, de dilapidation de deniers publics et d'abus de fonction.

A. B.

ANNABA

Saisie de 75 kg de drogue

Au moins 75 kg de drogue ont été saisis, vendredi dernier, à Annaba, à proximité du stade 19-Mai-1956, a indiqué dimanche un officier de la brigade judiciaire de la sûreté de wilaya, lors d'une conférence de presse.

Cette quantité de stupéfiants a été découverte abandonnée et soigneusement emballée dans cinq sacs en plastique, a précisé la même source, ajoutant que cette saisie a été rendue possible grâce aux renseignements fournis par un citoyen.

Une enquête a été immédiatement diligentée par les services concernés pour arrêter les personnes qui étaient en possession de cette drogue, a-t-il fait savoir. Par ailleurs, quatre individus ont été arrêtés durant ces dernières vingt-quatre heures à Annaba pour vols de véhicules, a-t-on révélé lors de cette conférence de presse.

Ces personnes feraient partie d'un réseau spécialisé dans le vol de véhicules qui écumait plusieurs wilayas du pays, a précisé cet officier, indiquant que les voitures subtilisées étaient acheminées vers la commune d'El Djezzar à Batna pour être démontées et vendues en pièces détachées. Les recherches se poursuivent pour arrêter le reste des membres de ce réseau actuellement en fuite, a ajouté la même source.

A. B.

BOUMERDES

Permanisation de 439 enseignants

Quatre cent trente-neuf enseignants contractuels (tous cycles confondus) ont été intégrés à leurs postes à Boumerdès, sur un total de 445 demandes réceptionnées, apprend-on auprès de la directrice locale de l'Education nationale.

« *Sur les six dossiers restants, quatre ont été rejetés pour des raisons liées à la non conformité des diplômes des candidats concernés, au moment où les deux autres sont relatifs à des personnes ayant présenté leurs démissions pour des raisons personnelles* », ajoute la responsable de l'Education de la wilaya.

Cet effectif d'enseignants intégrés représente un taux de plus de 99% des dossiers réceptionnés par la commission de wilaya qualifiée, englobant des représentants de l'Education nationale, de la Fonction publique et le contrôleur financier de wilaya, précise-t-elle.

Cette responsable fait part également de l'installation, à ce jour, de 427 enseignants intégrés à leurs postes définitifs, dont 114 dans le cycle primaire, 152 dans le moyen et 161 dans le secondaire, sachant que les 12

enseignants restants attendent le parachèvement de l'étude de leurs dossiers pour leur installation définitive. L'installation de ces enseignants, intégrés sur la base de leurs contrats de travail datant d'avant le mois de mars 2011, a été opérée de façon progressive suivant la disponibilité des postes budgétaires permanents, d'où le retard enregistré dans sa concrétisation, explique la directrice du secteur de l'Education de la wilaya de Boumerdès.

A. B.

SKIKDA, COUPURES RÉCURRENTES DE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

Un véritable casse-tête

Les coupures fréquentes du courant électrique, vécues ces derniers jours à Skikda, sont en passe de devenir un véritable casse-tête pour les citoyens dont quelques-uns ont fait part à l'APS de leur ras-le-bol devant cette situation qui perdure depuis plusieurs semaines.

Ce sont surtout les commerçants, ceux qui vendent des produits frais ou rapidement périssables qui font les frais de ces coupures intempestives et récurrentes de l'alimentation électrique, parfois durant des heures, notamment au centre-ville et dans les cités Aïssa-Boulkerma, Hamrouche-Hamoudi et 1er-Novembre. « *J'ai dû acheter un groupe électrogène* », se désole Walid, 45 ans, boucher de son état, tandis que Hamid (50 ans) qui tient une boutique de produits laitiers a indiqué qu'il a été « obligé de réduire » sa commande de produits périssables, ce qui pénalise surtout ses clients.

Les services de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDE) de Skikda, approchés par l'APS, ont indiqué pour leur part que la fréquence des coupures enregistrée à Skikda est due aux pannes qui affectent les générateurs principaux de la commune, et dont la remise en état demande beaucoup de temps. En réponse aux inquiétudes des citoyens, le directeur de la SDE de Skikda, Abdelali Ferhati, a annoncé à l'APS, que le réseau électrique de la wilaya sera géré « *dès le premier semestre 2012* » par un nouveau système de contrôle à distance dit MicroScada.

Un nouveau système qui va certainement, selon lui, soulager les souffrances des citoyens car il permet de gérer à distance des problèmes liés aux coupures électriques en identifiant très vite leur lieu, favorisant ainsi une intervention rapide de ses services.

A. B.